

# le Castel gometzien

Avril 2016 / numéro 246

[www.gometzlechatel.fr](http://www.gometzlechatel.fr)



page  
**10** urbanisme :  
procédures

page  
**12** Jardin  
médiéval

page  
**20** Dossier :  
Finances

page  
**24** Carnaval

# Informations pratiques

## MAIRIE

76 rue Saint Nicolas  
91940 Gometz le Chatel  
Tél. : 01 60 12 11 05  
Fax : 01 60 12 51 15  
Mail : [mairie@gometzlechatel.fr](mailto:mairie@gometzlechatel.fr)  
Heures d'ouverture au public :  
Lundi : 9h30 - 12h  
Mardi : 14h30-18h  
Mercredi : 14h30 - 17h30  
Jeudi : 14h30 - 19h  
Vendredi : 14h30 - 17h  
Samedi : 9h - 12h (état civil uniquement)

## SOCIAL

Mail : [social@gometzlechatel.fr](mailto:social@gometzlechatel.fr)  
Tél : 01 60 12 72 67  
Accueil téléphonique :  
Mardi et jeudi: 9h - 12h  
Accueil du public :  
Lundi : 14h30 - 18h  
Mercredi : 14h30 - 17h30 (1 semaine sur deux)  
Vendredi : 9h - 12h

## MAISON DES SERVICES PUBLICS

60, route de Chartres  
Tél. : 01 69 28 43 99  
Mail : [mSP@gometzlechatel.fr](mailto:mSP@gometzlechatel.fr)  
Heures d'ouverture :  
Lundi : 14h - 18h  
Mardi : fermé  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi : 14h - 19h  
Vendredi : fermé  
Samedi : 9h - 12h

## MEDIATHEQUE

12, rue Saint Jean de Beauregard  
Tél. : 01 60 12 64 83  
Mail : [mediatheque-gometz@scientipole.fr](mailto:mediatheque-gometz@scientipole.fr)  
Heures d'ouverture :  
Mardi et vendredi : 14h30 - 18h  
Mercredi : 10h - 12h30 et 14h30 - 18h  
Samedi 10h-12h30.

## Bulletin Municipal

de Gometz-le-Château «Le CASTEL Gometzien»  
N°246 - Avril 2016

Directrice de la publication : Lucie Sellem  
Textes et photos : Elus et Associations  
Création graphique : Morgane Lardant  
Impression : GRENIER  
115-117 avenue  
Raspail 94250 Gentilly



# Sommaire



p. 12



p. 18



p. 24



p. 26

- p. 3** Éditorial
- p. 4** Actualités
- p. 8** Délibérations
- p. 9** Intercommunalité
- p. 10** Urbanisme
- p. 11** Travaux
- p. 12** Cadre de vie et environnement
- p. 14** Solidarité
- p. 16** Enfance, jeunesse, sénior
- p. 20** Dossier
- p. 24** Retour sur
- p. 27** Rendez-vous
- p. 28** Animations et Associations



avenue des deux lacs - Villejust

**Encombrants** **Végétaux**

Les lundis 9/05,  
11/07 et 05/09

Tous les mardis

La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 09h00 à 17h45 (sans interruption) et le dimanche et certains jours fériés de 09h00 à 12h45. Les dates de fermeture exceptionnelle de la déchèterie sont : 1er mai, 14 juillet.

**Budget Primitif 2016** : des investissements très soutenus sans augmentation de la pression fiscale dans un contexte pourtant très difficile.

Le contexte de construction du budget primitif 2016 s'est révélé très compliqué pour les collectivités françaises. En effet, l'Etat poursuit à la fois la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) - deuxième plus importante recette de la commune après les impôts - et parallèlement l'augmentation de la participation au titre du Fonds de Péréquation Communal et Intercommunal (FPIC).

Ces deux mesures cumulées représentent 90 000 euros pour Gometz-le-Châtel, soit 5% des dépenses réelles de fonctionnement de la commune en 2015.

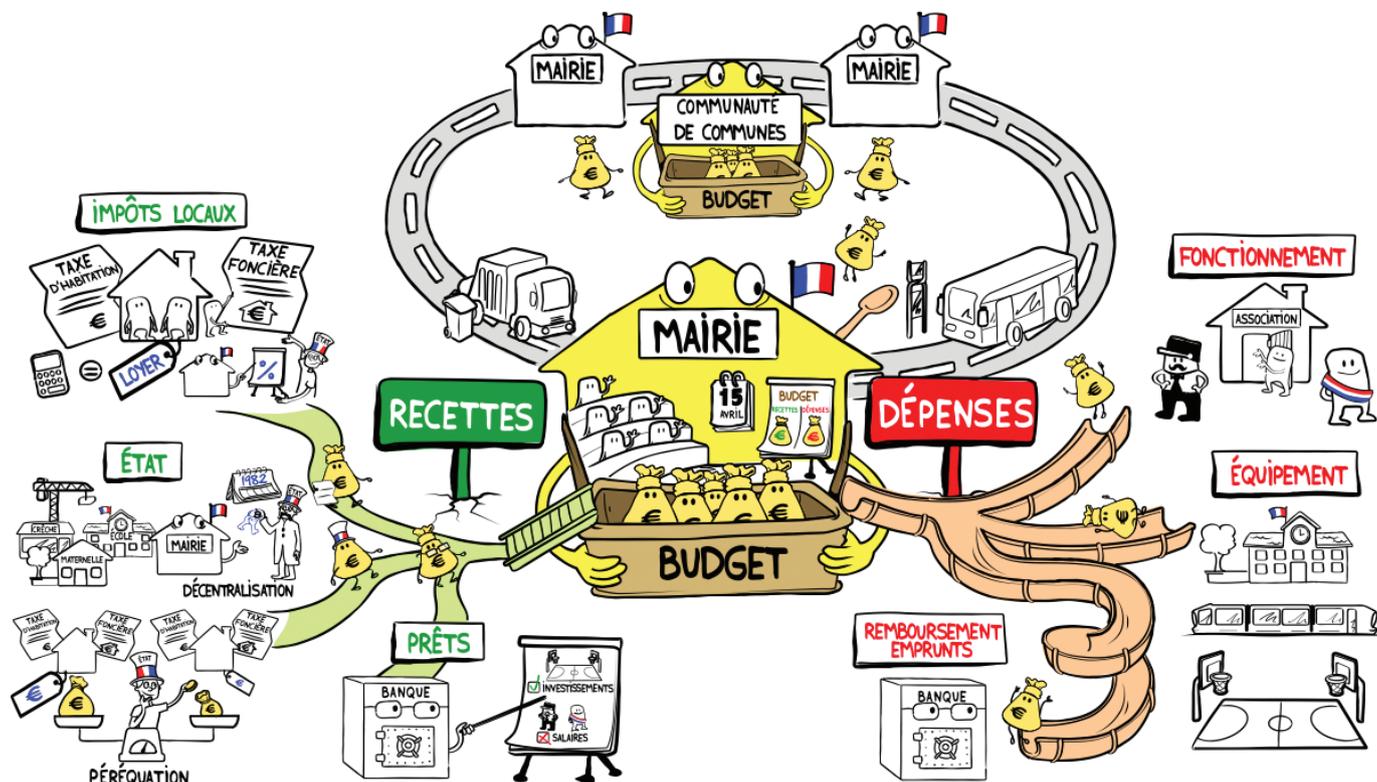
Néanmoins, l'implication de l'ensemble des élus

et des responsables de services a permis la maîtrise des dépenses de fonctionnement de la commune en 2015, autorisant le financement d'investissements soutenus. C'est pourquoi l'équipe municipale, fidèle à ses engagements inscrits dans son programme électoral, a décidé de voter, en 2016, un programme d'investissements ambitieux afin de répondre aux besoins des Castelgometziens, tout en n'augmentant pas la pression fiscale.

*« des investissements très soutenus sans augmentation de la pression fiscale... »*



Camille CAMOU-LOPEZ  
Maire-Adjointe aux finances



## Renouvellement de notre délégation de service public « eau potable ».

La commune de Gometz-le-Châtel dispose de la compétence eau potable pour ses 2 651 habitants.



La commune a fait le choix en 1986 de confier l'exploitation de son service à un concessionnaire privé : la Lyonnaise des Eaux, pour une durée de 30 ans.

La commune de Gometz le Chatel disposant de la compétence eau potable sur son territoire peut choisir de gérer son service selon les modes suivants : **la régie, l'affermage ou la concession.**

Le contrat de délégation de service public, qui a débuté en 1986, arrive à échéance le 30 juin 2016. A l'occasion de la fin du contrat de Délégation de Service Public, la Collectivité a étudié le mode de gestion le plus adapté à son ser-

vice.

Cette réflexion a tenu compte du **transfert obligatoire à l'intercommunalité de la compétence eau** à compter du 1er janvier 2020. La nouvelle Communauté Paris Saclay a d'ailleurs engagé, en lien avec les communes, une étude pour établir un diagnostic de la situation sur l'ensemble du territoire et envisager les conséquences techniques, administratives, juridiques et financières de la prise de la compétence eau sur l'ensemble du territoire.

La fin de notre contrat vieux de 30 ans étant prévue le 30 Juin 2016, la commune de Gometz le Châtel a relancé une procédure pour cette délégation de service public. Compte tenu de l'absence de

moyen actuel dédié au service et des difficultés engendrées en matière de gestion de crise, de l'absence d'investissements conséquents et de la taille de la collectivité, **la délégation de service public par affermage apparaît comme étant la plus adaptée.** La procédure suit son cours et, après analyses des offres, une phase de négociation tenant compte du service (réactivité, qualité...) et du prix de l'eau, commence.

Le choix du nouveau prestataire fera l'objet d'une délibération au conseil municipal de Juin 2016.



## Vers un territoire agriurbain d'exception



**Les espaces agricoles, naturels et forestiers de notre territoire représentent un enjeu et un atout majeur**, qui restent à mettre en valeur. Ils contribuent à la qualité de notre cadre de vie. Ils représentent **également un vecteur d'innovation et une opportunité remarquable d'inventer des manières de vivre** qui soient compatibles avec les enjeux environnementaux de notre époque.

Grâce à l'implication de tous les acteurs locaux ces dernières années, le Plateau de Saclay et ses vallées bénéficient aujourd'hui de 1,239 millions d'Euros de Fonds

Européens LEADER pour financer des projets valorisant les espaces agricoles et naturels de territoire. C'est l'association Terre et Cité, dont Gometz-le-châtel est membre, qui assure l'animation et le fonctionnement de ce programme.

Les projets financés porteront sur l'une des thématiques suivantes : le **développement d'une agriculture dynamique et durable** (cohabitation ville-campagne, développement des produits locaux, etc), la **valorisation des patrimoines du territoire** (circuits de randonnée, évènements culturels,

applications numériques, etc) ou encore **l'innovation en lien avec les enjeux alimentaires** (épiceries solidaires, projets de recherche appliqués, etc). Un premier comité d'acteurs locaux se réunira le 27 avril prochain pour délibérer sur une dizaine de projets concrets. Dès le mois prochain, nous vous proposerons une rubrique mensuelle pour suivre avec chacun de ces porteurs de projets la vie des espaces agricoles, naturels et forestiers de notre territoire. Retrouvez toutes ces informations sur <http://terreetcite.org>

# L'entretien des haies, des arbres et arbustes

*Le propriétaire d'un terrain n'est pas libre de planter de la végétation où il veut, ni même de s'abstenir d'élaguer ses arbres et arbustes.*



plantés près de la propriété voisine dans le respect des règles de distance suivantes : (articles 668 à 673).

- 2 mètres de la ligne séparative entre les deux terrains pour les plantations dont la hauteur dépasse 2 mètres
- 50 cm pour les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres.

## Rappel :

Dès le printemps, les arbres et arbustes poussent et la végétation devient rapidement luxuriante :

- **Sur le domaine public** : les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété et dont les branches, branchages ou feuillages empiètent sur le domaine public ;

- **Sur la propriété privée** : Pour éviter les conflits de voisinage, le Code civil impose en fonction des distances de plantation par rapport aux terrains voisins. Les arbres, arbustes, arbrisseaux peuvent être

- La distance est mesurée à partir du milieu du tronc de l'arbre.

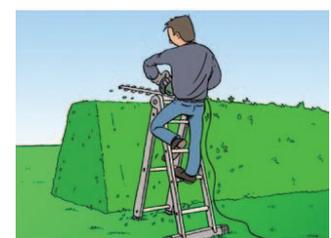
La hauteur de la plantation est mesurée depuis le sol jusqu'à la cime de l'arbre.

- Si les plantations de votre voisin ne respectent pas les distances légales, vous pouvez exiger qu'elles soient arrachées ou réduites à la hauteur légale, à moins que les plantations existent depuis au moins 30 ans.

- Si vous êtes copropriétaire avec votre voisin d'une plantation mitoyenne (haie ou arbre) chacun peut la détruire jusqu'à la limite de sa propriété, à charge de

construire un mur sur cette limite. La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

- Vous pouvez contraindre votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété, mais vous n'avez pas le droit de les couper vous-même. En cas de litige, vous pouvez saisir le conciliateur de justice. Petit rappel : tous travaux ayant pour effet de détruire un élément du paysage et notamment les coupes et abattages d'arbres font l'objet d'une autorisation sous forme de déclaration préalable à déposer en mairie.



**Pour préserver le cadre de vie de la commune et veiller à un environnement de qualité sur notre village, de simples gestes, à la portée de tous amélioreront le quotidien de chacun :**

- Ne pas jeter de débris sur la voie et le domaine public,
- Sortir et ranger les poubelles en temps et en heure,
- Respecter les jours de dépôt pour la collecte des encombrants,
- Ramasser les déjections des animaux sur les trottoirs ou espaces publics, (square, etc..)
- Ne pas dégrader le mobilier urbain,
- Respecter les plantations dans les cimetières, dans les bacs à fleurs publics
- Ne pas se garer sur les trottoirs en dehors des emplacements de stationnement prévus...

# Dépistage du cancer colorectal

## Un nouveau test : le test immunologique (OC-SENSOR)



Le cancer colorectal est fréquent et meurtrier (17 500 décès par an en France).

Il est particulièrement fréquent à partir de 50 ans. Pourtant détecté tôt, il se guérit dans 9 cas sur 10.

Depuis 2015, un nouveau test de dépistage plus simple, plus rapide (1 seul prélèvement) et qui se réalise à domicile existe. Il permet également de détecter plus de cancers, le plus souvent de petites tailles et des polypes.

L'ADMC 91 (Association pour le Dépistage des Maladies Cancéreuses de l'Essonne) invite tous les 2 ans par courrier les hommes et les femmes de 50 à 74 ans à se rendre chez leurs médecins traitants pour

retirer un test de dépistage.

Le test est pris en charge à 100% par l'assurance maladie et les résultats vous sont envoyés ainsi qu'à votre médecin traitant dans un délai de 2 semaines.

Dans 96% des cas, le test est négatif. Cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Il est très important de refaire le test 2 ans plus tard et de surveiller les signes d'alerte dans l'intervalle.

Dans 4 % des cas, le test est positif. Cela ne signifie pas que vous ayez un cancer : il indique seulement que du sang a été détecté dans les selles. Pour en identifier l'origine, votre médecin prescrit alors une coloscopie.

A partir de 50 ans, puis tous les 2 ans, le bon réflexe, c'est de parler du dépistage du cancer colorectal avec votre médecin traitant.

Pour plus de renseignements,



consultez le site internet de l'ADMC 91 à l'adresse suivante: [www.admc91.org](http://www.admc91.org) ou contactez-nous par téléphone au 01 64 90 75 81 ou par mail à : [colorectal@admc91.org](mailto:colorectal@admc91.org)

## Etat-civil

### Naissance :

DJEMAA BILAUD Alexandre,  
Alain, Ali né le 16/02/2016  
BERTHÉ MAGNAUD Zoé, Rose  
née le 21 /03/2016

### Décès :

KOSMALSKI Antoine décédé le  
18/01/2016  
IZNEROWICZ Stanislas, Joseph  
décédé le 19/01/2016  
CHEVREUX Gilles décédé le  
09/03/2016  
LEFÈVRE Jean-Claude, Pierre le  
21/03/2016

## Sécurité routière

*À l'approche des beaux jours et des premières sorties à moto, soyons tous responsables.*

Les conducteurs de deux-roues motorisés représentent près de la moitié des blessés graves et un quart des décès. La majorité des accidents à moto se produit lorsque le motard se sent en confiance, de jour, par beau temps et en rase campagne.

Derrière les 768 personnes tuées et les 11 000 blessés graves à deux-roues motorisés, en 2015, combien de victimes dans la vie ? Chaque accident engendre une onde de choc. Combien de compagnes (de compagnons), de mères, de pères, d'enfants, de frères et sœurs, d'amis, de collègues dévastés pour la vie ?

### Freinage d'urgence à moto, le vrai du faux.

L'étude inédite du CEREMA et de l'UTAC-CERAM qui bouscule nos idées reçues sur les distances de freinage à moto.

A 50km/h, la distance d'arrêt d'une voiture est de 17m alors que pour une moto, elle s'élève à 20m. De même, à 90km/h, 43,5m pour une voiture contre 51m pour une moto. Soyons tous prudents et responsables sur les routes.

# Le mot de l'opposition



## Un silence assourdissant...

Gometz bruisse de rumeurs... de « On dit »... de bruits d'arrière-cour... mais des informations ? NON !

**La révision du Plan Local d'Urbanisme est bien avancée...** Qui connaît l'impact du nouveau zonage et surtout des nouveaux règlements de zones ?

**La construction du futur Centre de Loisirs va bientôt commencer...** Qui en a vu les plans métrés, qui sait s'ils sont correctement dimensionnés et répondent réellement à nos besoins ?

**Les économies budgétaires se font par la réduction de la masse salariale...** Qui sait le surplus de travail occasionné pour des agents parfois maltraités jusqu'à devoir démissionner d'un poste qu'ils aimaient ?

**Un élu, adjoint aux finances, démissionne...** Qui sait les souffrances et les humiliations qu'il a

subit pour l'écartier et le pousser à la démission parce qu'il n'était pas en plein accord avec sa majorité ?

**60 logements sociaux seront prochainement livrés...** Qui en connaît la date ? Qui sait les modalités d'attribution de ces logements ?

**Les travaux rue de la Sablonnière et rue Saint-Nicolas commencent...** Qui, mis à part les riverains, a été consulté ou a simplement vu les plans ?

**Les rues et les trottoirs de Gometz-le-Châtel sont dans un état de délabrement jamais atteint...** Y-a-t-il un plan pluriannuel de réparation des voiries ?

**Les encombrants encombrent certaines rues oubliées par le ramassage...** Les riverains qui pourtant s'acquittent régulièrement de la Taxe sur les Ordures Ménagères ne sont informés de rien !

**La fibre optique se déploie dans**

**Gometz...** À quel rythme et selon quel tracé ? Qui le sait ?

**ERDF semble accélérer l'installation des nouveaux compteurs Linky...** Quand ? Comment ? Avec quelles précautions et quel respect pour les usagers électrosensibles qui sont sans réponse à ce jour !

Nous pourrions malheureusement poursuivre à l'envie cette liste déjà bien longue de questions sans réponse... Pourquoi ? Parce qu'il n'est pire communiquant que celui qui ne veut pas communiquer !

Guy HENTGES, Olivier LEGRAS & Ghislain THOMASSET

Élus d'opposition "Gometz Uni & Solidaire".



# L'enquête d'utilité publique pour la ligne 18 du métro du Grand Paris

LA LIGNE 18, UN NOUVEAU LIEN ENTRE LES PÔLES ÉCONOMIQUES ET DE TRANSPORT



## Votre avis compte !

Enquête du 21 mars jusqu'au 26 avril, la ligne reliera Orly à Versailles avec des quais de 60 mètres de long, contre 120 mètres pour la ligne 14. Le dossier d'enquête publique est mis à disposition du public, accompagné d'un registre, dans l'ensemble des mairies et préfectures concernées. Une réunion publique s'est tenue vendredi 8 avril dernier à Supélec. L'enquête publique se poursuit jusqu'au 26 avril 2016.

## Principales délibérations du conseil municipal



### Conseil municipal du 15 février 2016

- Débat d'Orientation Budgétaire.
- Approbation du Règlement Intérieur du conseil municipal.
- Adoption de l'Agenda d'Accessibilité Programmée Ad'AP.

### Conseil municipal du 11 avril 2016

- Arrêt de la révision générale du PLU.
- Demande de subventions :
  - Pour la rénovation et la mise en accessibilité des salles communales (salle du conseil et salle Coluche) : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et Plan Départemental de relance pour l'investissement.
  - Pour le Centre de Loisirs : Fond de soutien aux petites communes de la Communauté Paris Saclay et Soutien à l'investissement 2016.



- Pour les travaux d'assainissement de la rue de la Sablonnière : Agence de l'Eau Seine Normandie et Conseil Régional de l'IDF.
- Vote du budget primitif 2016 pour la commune et pour l'assainissement.
- Vote des subventions aux associations.
- Autorisation de signature d'un prêt de la Banque Européenne d'Investissement pour le Centre de Loisirs.

## Principales délibérations intercommunales - conseils communautaires

Conseils communautaires des 3 février et 16 mars 2016.

# Communauté PARIS-SACLAY

- Un grand nombre de délibérations concerne la constitution des commissions, l'adhésion et la nomination des représentants de la nouvelle intercommunalité aux différents organismes et syndicats.
- Adoption du règlement intérieur du conseil communautaire.
- Création et composition d'un conseil de développement, constitué de 6 collèges (organismes de recherche et formation, entreprises, transports et développement économique, bailleurs sociaux, as-

sociations, personnalités qualifiées, syndicats d'employeurs et de salariés)

- Avis favorable au lancement d'une étude sur le transfert de la compétence eau potable sur l'ensemble du territoire de la nouvelle intercommunalité.
- Avis favorable sur les contrats départementaux et régionaux de la commune de Gometz le Châtel en vue de la construction d'un centre de loisirs puis, dans un deuxième temps, d'un restaurant scolaire.

# Communauté PARIS-SACLAY

## Paris-Saclay met sa biodiversité à l'honneur !

Les Rando'durables ont eu lieu les 9 et 10 avril 2016, à la Ferme de Viltain.



Au programme, **2 jours d'animations et 12 randonnées pour découvrir et apprécier la biodiversité de notre territoire !**

Pour leur 7<sup>e</sup> édition, les Rando'durables nous ont sensibilisé sur la nécessité de

préserver notre patrimoine naturel et agricole. Lors d'une journée agréable, les participants ont pu profiter des nombreuses animations autour de la faune et de la flore du Plateau de Saclay. La Communauté PARIS-SACLAY s'est associée aux villes, associations naturalistes, professionnels de la nature, passionnés bénévoles et entreprises pour vous offrir de

nombreuses animations gratuites et ouvertes à tous. Randonnées commentées, animations environnementales, dégustations, spectacle, conférences...

Un programme passionnant, proposé aux écoles, aux visiteurs, petits et grands, initiés ou curieux... Pour découvrir ce que la nature nous offre, à côté de chez nous.

## VTT : le tour Paris Saclay aura lieu le 12 juin 2016

La communauté Paris-Saclay, organisateur de cet événement, tient à encourager la pratique sportive tout en permettant la découverte des sites exceptionnels de son territoire.

Le tour du plateau de Saclay se déroulera le dimanche 12 juin et proposera aux « vttistes » amateurs ou confirmés, 5 circuits de randonnées de 12 à 80 km, ouverts à tous selon leur niveau. Le circuit familial plus court (12 km) sera adapté pour les personnes à mobilité réduite.

Les participants pourront découvrir les richesses du territoire telles que le parc du Château de Villiers-le-Bâcle, les étangs de Saclay, l'Abbaye de Vauhallan, le viaduc des Fauvettes, la forêt domaniale de Verrières-le-Buisson, la ferme de

Viltain, les jardins de cocagne, le Centre aquatique intercommunal, la station trail de Bures.

Des animations ponctueront les différents parcours avec des démonstrations et initiations de BMX, des parcours d'obstacles pour les plus jeunes, des présentations musicales, un stand d'ostéopathie, et la présence de plusieurs fournisseurs de pièces de vélos réputés.

### Les 5 circuits :

- performance d'environ 80 km (durée moyenne : 5 à 6 h)
- expert d'environ 60 km (durée moyenne : 4 à 5 h)
- sportif d'environ 40 km (durée moyenne : 3 à 4 h)
- loisir d'environ 25 km (durée moyenne : 2 h)
- famille d'environ 12 km (durée

moyenne : 1 h)

Les départs et arrivées se feront à partir du complexe sportif du Moulon, à Gif-sur-Yvette, ce site offrant tous les avantages d'accessibilité, de stationnement et d'accueil.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 juin, elles pourront également se faire sur place le jour même avec une majoration de 2 €. Informations pratiques et inscriptions : <http://parissaclay.wix.com/tpsvtt>



## Prochains conseils communautaires

MERCREDI 25 MAI ET MERCREDI 29 JUIN, AU 1 RUE JEAN ROSTAND (ORSAY) À 20H30

## Urbanisme : rappel des procédures à suivre pour vos projets.

Afin de vérifier la faisabilité de vos projets d'aménagement ou de modification sur vos propriétés privées, il est préférable de nous consulter au préalable pour connaître quelles règles locales encadrent les principales démarches suivantes.

Objet	Procédure	Formulaire : documents nécessaires	Durée d'instruction initiale	Durée de validité
Travaux sur clôtures, toiture, façades (portes, fenêtres, volets, ravalement, etc...)	Dépôt d'une déclaration préalable en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 5 exemplaires	2 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Création de surface de plancher jusqu'à 40m <sup>2</sup> par extension si le total est < 170m <sup>2</sup>	Dépôt d'une déclaration préalable en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 5 exemplaires	2 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Création d'annexes : garages, abris de jardin, piscine, terrasse (hauteur > 0,6m)	Dépôt d'une déclaration préalable en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 5 exemplaires	2 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Construction d'une habitation	Dépôt de permis de construire en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 7 exemplaires	4 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Modification d'un PC accordé	Dépôt d'un permis de construire modificatif en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 7 exemplaires	4 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Coupe et abattage d'arbres	Dépôt d'une déclaration préalable en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 5 exemplaires	2 mois à compter de la date de dépôt en mairie	2 ans prorogeable 1 an sur demande du pétitionnaire
Certificats d'urbanisme	Dépôt en mairie	Imprimé et pièces du dossier en 2 ex. pour CUa et 4 ex. pour CUB	1 mois pour le CUa 2 mois pour le CUB	18 mois prorogeable 1 an du pétitionnaire

Le certificat d'urbanisme simple (CUa) précise les dispositions d'urbanisme et les limitations administratives au droit de la propriété et le régime des taxes applicables.

Le certificat d'urbanisme opérationnel (CUB) permet de savoir si le projet soumis est réalisable en l'état.

Les travaux ne doivent jamais être engagés avant l'obtention de l'autorisation de la commune.

Le début des travaux doit intervenir dans un délai maximal de 2 ans à compter de l'autorisation et les travaux ne doivent pas être interrompus pendant plus d'un an. Le cas échéant, l'autorisation est réputée caduque.

Au début et à la fin de travaux soumis à permis de construire, vous devez respectivement déclarer l'ouverture de chantier et attester l'achèvement et la conformité des travaux en fin de réalisation.

D'autre part toute emprise sur le domaine public doit faire l'objet d'une autorisation de voirie accordée pour la durée prévue des travaux.

Afin de vous guider dans vos choix de matériaux, coloris et styles architecturaux, nous vous recommandons de consulter et prendre en compte les documents édités par le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse (disponible sur leur site web) parmi les-

quels:

- Cahier de recommandations architecturales
  - Guide couleurs des façades
  - 3 fiches sur : les enduits traditionnels, les toitures traditionnelles, les clôtures et la végétation, les couleurs, les devantures commerciales
- Ces documents sont consultables dans la rubrique « documentations à télécharger » <http://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/documentation-telecharger>

Franck GAUDART  
Maire-adjoint  
à l'urbanisme



Jean-Pierre LHUISSIER  
Maire-Adjoint  
Voirie, travaux et patri-  
moine



## Les travaux de réaménagement de la rue de la Sablonnière et de réfection de la rue Saint Nicolas ont commencé.

Dans un premier temps, les travaux ont débuté par le changement du réseau d'eau potable de la rue de la Sablonnière. Ils se poursuivront avec le remplacement du réseau d'eau usée. Puis par l'enfouissement des réseaux électrique et la rénovation de l'éclairage. Ils se termineront pendant l'été par la rénovation de la voirie pour les 2 rues (Sablonnière et Saint Nicolas jusqu'au stop).



## Constructions logements sociaux

Les constructions du bailleur social Essonne Habitat ont lieu sur 3 sites :

- Route Neuve : 11 logements,
- Route de Chartres : 9 logements,

- Plaine des Delachés : 40 logements.

La livraison des logements est prévue pour le printemps 2016 pour

les 2 premiers sites (Route Neuve et Route de Chartres) et pour le début de l'été pour les logements de la Plaine des Delachés.



Route de Chartres



Plaine des Delachés



Route Neuve

## Réhabilitation du jardin médiéval place de l'église

*La renaissance d'un jardin ancestral, rencontre du jardinage traditionnel et de la permaculture.*



Un groupe de Castelgometziens de tous les quartiers se sont retrouvés autour de ce projet :

**Récupérer les tracés médiévaux du jardin, place de l'église, et y planter un jardin potager écologique, commun, participatif et intergénérationnel, pour que les bonnes pratiques ne s'oublient pas.**

Ce collectif lancé par le comité participatif Cadre de Vie Environnement et animé par Evelyne Fischer, Jean Rousseau et Helen Gibson a eu l'idée de faire revivre ce potager, en étant ouvert à tous et en se basant sur les principes de la permaculture qui respecte la biodiversité, les cycles naturels et les liens entre espèces animales et végétales afin de créer un environnement durable et productif sans apport de produits chimiques.

Pour cela, la première action entreprise est celle d'enrichir la terre, déjà de très bonne qualité, sans la retourner, en y étalant du carton à même le sol et en le recouvrant de broyat de branches (ou BRP : Bois Raméal Fragmenté). Nous étions une dizaine, de 7 à 77 ans pour étaler le broyat issu de branches récupérées.

Une fois cette belle couche étalée, il faut laisser faire la nature, le temps et les micro organismes (lombrics, insectes) du sous sol. Cette méthode évite de labourer la terre, en y mélangeant les différentes couches qui la constituent ce qui détruirait les micro



organismes qui y vivent, tout en désherbant naturellement (Zéro Phyto), on n'a pas signé la Charte Biodiversité pour rien!

Le BRP étalé permet de réduire l'évaporation de l'eau pendant l'été et empêche les mauvaises herbes de repousser.

Cette vie microbienne est la base de la fertilité de la terre (Humus) et tout simplement la base du cycle de la vie.

Riches en éléments fertilisants les copeaux issus du broyage vont pouvoir enrichir la terre et multiplier les espèces et le nombre de micro organismes afin qu'ils soient au rendez vous pour les premières plantations l'année prochaine. Il faut du temps pour que tout ce beau monde soit opérationnel !

Les jardiniers choisiront de planter des espèces indigènes et an-

ciennes selon les recommandations du PNR.

D'autre part, Sylvie Pigeard de la médiathèque propose, pour le samedi 4 juin, une après-midi musicale avec le conservatoire de Palaiseau avec Constance Lelarge, avec pour thème musical : « Les Jardins ». Cela sera la crémaillère du jardin médiéval qui vous attend pour fêter sa revalorisation en toute convivialité.

Blog pour les curieux :  
<https://jardinmedievalcastelgometzien.wordpress.com/>

Brice CAHAREL  
 Conseiller municipal  
 délégué au développement durable



## La minute « Espaces verts » Castelgometzienne

### Taille sévère !

Tous les deux ans, l'équipe des services techniques a pour mission la taille des 34 arbres qui jalonnent la route de Grivery à St Clair.

Ces arbres sont des tilleuls de Hollande. Le *Tilia platyphyllos* est remarquable en tant que grand arbre majestueux. Il est très présent dans les régions tempérées de l'hémisphère Nord. En début d'été, il embaume avec ses fleurs jaunes discrètes au parfum remarquable, appréciées des abeilles.

Il se caractérise également par de grandes feuilles vertes en forme de cœur.

Février, Mars (en période de hors gel) est, en effet, l'époque de la taille des arbres, de certains arbustes d'ornement, des arbres fruitiers, pour obtenir une belle floraison, de beaux fruits et leur conserver une forme harmonieuse et vigoureuse.

Au sujet des arbres fruitiers, on distingue deux groupes :

- Les arbres à pépins (pommier, poirier...) qui se taillent en hiver
- Les arbres à noyau (cerisier, pêcher, abricotier, prunier...) qui se taillent au printemps et supportent bien la taille pendant et après la récolte, en été.

Nous vous laissons le soin de consulter les professionnels du jardinage pour des informations plus techniques.

Petit conseil : sachez que vous pouvez broyer vos branches et en recouvrir vos massifs. Ce paillis maintiendra vos plantations au frais, limitera vos arrosages et évitera l'envahissement des « mauvaises herbes ».

Jean-Jacques  
DUVERNEUIL

Conseiller municipal  
délégué aux espaces verts



### Appel aux dons de vivaces

L'arrivée du printemps est l'occasion de nettoyer les massifs de vivaces, diviser les plantes, les rhizomes...

Si vous avez des plants en trop, les Services Techniques de Gometz les Châtel sont preneurs dans le but de fleurir notre village à moindre coût.

Vous pouvez :

- soit les déposer au local des ST, proche de la salle Barbara (zone des Delâchés)

- soit téléphoner en mairie pour que les ST se déplacent à votre domicile afin de les récupérer

Monique DARMON  
Maire-Adjointe  
au social, cadre de vie et économie



## Apei de la Vallée de Chevreuse

Association de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.



Vous avez un proche présentant un handicap mental, vous avez besoin de soutien, d'informations ou de conseils :  
Nous vous accueillons tous les mardis matin de 9 h 30 à 12 h dans notre local : 124 avenue des

Champs Lasniers aux Ulis  
Tél : 01 69 07 49 41  
Il est possible de prendre un rendez-vous à un autre moment si nécessaire.

Adresse e-mail :  
apei.chevreuse@wanadoo.fr  
site internet :  
apei-vallee-chevreuse.asso.fr

## ADMR

Aide à domicile en milieu rural



L'ADMR s'adresse à tout public. Elle répond à des besoins d'accompagnement, d'aide ou de soins en direction des personnes rencontrant une difficulté d'ordre physique, social ou médico-social, elle répond aussi à tout besoin d'aide à la vie quotidienne.

Notre commune a une convention de partenariat avec l'ADMR de GIF sur Yvette (Chevry) qui propose :

- aide aux personnes fragilisées (grossesse, naissance, maladies infantiles, parents en situation précaire, ...).
- aide aux personnes âgées.
- aide aux personnes handicapées.
- ménage pour tous, repassage, courses, promenade, petit bricolage et jardinage.
- garde d'enfants.

L'ADMR s'occupe de toutes les formalités administratives et de la gestion du personnel intervenant. Les services ADMR ouvrent droit à une déduction fiscale de 50%.

**A SAVOIR aussi, l'ADMR recrute :**

- **L'auxiliaire de vie** doit posséder des compétences certifiées en matière de santé, hygiène, diététique et psychologie. Elle intervient auprès des personnes âgées en situation de perte d'autonomie et de dépendance importante. Elle accompagne dans les actes essentiels de la vie quotidienne. Elle permet le maintien à domicile.
- **L'aide-ménagère** à domicile réalise des tâches d'entretien, mais peut également aider à préparer des repas et faire des courses. Elle doit faire preuve de disponibilité, d'efficacité, de rigueur notamment en considérant les impératifs de propreté liés à l'âge

comme à la dépendance, de bonne humeur et de chaleur humaine, particulièrement si la personne âgée est isolée et sans famille.

**Contact par courrier ou par tel ou par mail :**

ADMR de l'Yvette , 3 Place du  
Marché Neuf ( Chevry)  
91190 Gif sur Yvette  
Téléphone : 01 84 17 11 33  
Mel : yvette@admr91.fr

**Horaires d'accueil :** du lundi au vendredi de 9h-12h30 et 14h-16h

**Contacts :** Mme CZECH, présidente ou Mme BARBIER, responsable de secteur



## Vivre à domicile en toute tranquillité avec Essonne Téléassistance



### Ce service vous permet de vivre chez vous en toute sérénité :

De jour comme de nuit, il permet par simple pression d'un bouton (bracelet ou pendentif), d'entrer en contact avec des opérateurs professionnels qui apportent aide, réconfort et en qui vous pouvez avoir toute confiance. Vous avez besoin de parler, vous êtes victime d'une chute, d'un malaise, d'une agression, un chargé d'écoute et d'assistance vous répond 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le dispositif est en plus muni d'un détecteur de températures

extrêmes (forte chaleur ou grand froid).

### Qui peut bénéficier de la téléassistance ?

- Les personnes âgées, de plus de 65 ans.
- Les personnes à partir de 60 ans en cas d'inaptitude au travail.
- Les personnes âgées à partir de 60 ans et bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Les personnes handicapées reconnue comme telle.
- Les personnes malades dont l'état de santé justifie le recours à ce service. Cet état de santé est déterminé par le médecin généraliste, sans condition d'âge.



## Covoiturage à la demande

Seniors, pour un RDV médical, participer à une animation, aller au cimetière, une démarche administrative à faire, il est possible de demander occasionnellement un accompagnement bénévole en voiture.

Particulièrement pour la journée du jeudi.

Pour des raisons d'organisation, prévenir 2 ou 3 jours à l'avance en mairie.

En fonction des disponibilités nous essaierons de satisfaire la demande.

Tout candidat à conduire parfois bénévolement peut aussi se faire connaître en mairie



**Sandrine PHILIPPE**  
Conseillère Municipale  
déléguée aux seniors et  
à l'animation



**Notre commune est adhérente au dispositif de télé assistance** porté par le Département qui le prend essentiellement à sa charge financièrement pour favoriser le soutien à domicile. Le coût restant à charge pour l'abonné est de 6,11€ par mois. Sous condition de ressources, l'abonnement peut être pris en charge par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Si vous souhaitez davantage de renseignements, si vous souhaitez bénéficier du dispositif, brochures, renseignements, formulaire de demande sont disponibles en mairie, à la Maison des Services Publics ou sur le site de la mairie.

## Café mémoire

Un café mémoire aura lieu le mercredi 22 juin 2016 à la Table du Parc, Chevry, Rond Point du Golf à Gif-sur-Yvette (en face du golf, à côté du restaurant anciennement Country Club)..

Madame Pécontal, psychologue, présentera une nouvelle approche thérapeutique : la psychologie positive ou « comment apprendre à être heureux ? ».

Entrée libre de 15h à 17h30.



**FRANCE  
ALZHEIMER  
& MALADIES APPARENTÉES**

Cécile BOISSEAU-BRÉTECHER  
Maire-Adjointe  
à l'enfance, la jeunesse et aux séniors



## La fête du livre, vendredi 25 mars 2016



Vendredi 25 mars a eu lieu à l'école Pablo Neruda la 2ème édition de la fête du livre.

A cette occasion, les élèves de l'école, de la petite section au CM2, avaient travaillé sur les sélections de livres du prix des Incorruptibles et imaginé des productions plastiques et des jeux

interactifs sur les thèmes abordés. Parents et enfants ont donc pu pendant quelques heures flâner dans l'école et profiter de ce moment d'échange et de partage. Un libraire est venu spécialement de Limours pour proposer une sélection d'albums de jeunesse de grande qualité. Les bénéfices de la vente permettront à l'école d'acheter des ouvrages afin d'alimenter la bibliothèque scolaire (15% des bénéfices seront reversés en bon d'achat à la librairie).

La compagnie de théâtre « Imagin'action » a proposé un petit spectacle d'improvisations sur les thèmes récurrents de la littérature de jeunesse.



## Classe découverte



Cette année, les CM2 sont partis à la montagne, aux Moussières, dans le Jura. Du 1er au 6 février, les élèves ont pu découvrir différentes activités pratiquées en milieu montagnard : balade en raquettes, ski de fond, biathlon et canirando (muni d'un harnais, le

chien vous est relié par une longue accrochée à la ceinture et vous tracte). Petite déception en arrivant, le manque de neige ! Mais heureusement, dès mercredi, il s'est mis à neiger, ce qui a permis les batailles de boules de neige, les descentes en luge, la construction d'igloo ... La découverte du milieu montagnard était aussi au programme : habitat, mode de vie, faune et flore, visite d'une fromagerie, artisanat (un des derniers tourneurs sur corne est venu parler de son métier et faire une démonstration.) Les enfants sont rentrés avec plein de souvenirs ! Selon leur palmarès : la boum, la canirando et les menus du restaurant. Merci à la Caisse des écoles qui a financé une partie de ce voyage.

## L'école de Gometz-le-châtel, plus que jamais investie pour réduire le gaspillage alimentaire !

Depuis le printemps 2015, l'école Pablo Neruda de Gometz-le-châtel est engagée dans le projet de lutte contre le gaspillage alimentaire en partenariat avec le SIOM et l'alimentation dans le cadre du projet éco-école.

Le projet a débuté par un diagnostic qui a permis de constater les comportements alimentaires :

- . 70g de gaspillage produit en moyenne par convive (mesures sur 6 jours) soit environ 12kg/jour (majorité issu des restes non servis à la cantine),

- . 78 % des élèves terminent souvent leur assiette à la cantine, 71% osent demander une petite portion s'ils n'ont pas très faim ou n'aiment pas, 53% terminent leurs assiettes à la maison.

A l'issue de ce diagnostic, l'école a

déployé de nombreuses actions telles que, la réalisation d'affichages à partir de l'exposition Stop au Gaspi du SIOM créée par les Amis de la Coccinelle, des ateliers de cuisine à partir des restes de la cantine, le spectacle STOP AU GASPI du SIOM pour apprendre les gestes 'anti-gaspi' (ranger son frigo, faire une liste de course, cuisiner les restes,...), des articles dans le journal de l'école, des ateliers sur les pommes (récoltées dans la cour de l'école), des affichages sur le compostage, sur les produits de saison, le goût, la création d'un potager et l'installation d'une serre (plantation de céréales et de salade).

D'autres actions sont à venir : lecture du menu chaque matin par les enseignantes afin d'expliquer les aliments composants le repas

si nécessaire (diminue les phobies alimentaires), assaisonnements des entrées à part (l'enfant choisi ainsi sa quantité de sauce), poursuite des ateliers de cuisine (un avant chaque vacances), projet artistique sur la thématique, rédaction d'un livret des gestes et recettes 'anti-gaspi' et seconde mesure du gaspillage alimentaire.

Prenez exemple, le gaspillage alimentaire est l'affaire de tous !



## La Caisse des Écoles de Gometz le Châtel

En 1882, les premières Caisse des écoles ont été créées pour encourager et favoriser la fréquentation de l'école primaire en aidant les familles, dans un contexte où l'école devenait obligatoire, laïque et gratuite.

### C'est qui ?

Le conseil d'administration est présidé par le Maire, il est composé de 5 conseillers municipaux, 6 parents élus pour trois ans, les directeurs des écoles. Les enseignants peuvent être invités à présenter leurs projets et leurs besoins.

### Aujourd'hui à Gometz le châtel, Pourquoi ?

Elle participe au financement des projets pédagogiques proposés par les directrices des écoles primaires

et maternelles de la commune ainsi que tous les transports des sorties sportives et culturelles.

En 2016, la caisse des écoles finance :

- une classe de neige dans le Jura en élémentaire (à hauteur de 54 %)
- des sorties sportives, culturelles,
- des projets artistiques
- des spectacles proposés par les enseignants.

### Avec quel budget ?

Les ressources de la Caisse des Écoles se composent essentiellement:

- Des subventions de la commune,
- Du produit des cotisations volontaires des familles,
- Des bénéfices des actions spécifiques lors des fêtes ou manifestations culturelles (buvette de la brocante du 1er mai, repas de la fête du

village, marché de Noël et sa vente de couronnes, recettes de spectacles).



Mais la caisse des écoles, c'est également

Vous, les parents qui, par votre adhésion, complétez l'important effort financier de la municipalité (+ de 12 000€ en 2015 et 2016) et qui, par votre disponibilité et implication, contribuez à la faire vivre,

Vous, les habitants, qui par votre participation aux événements proposés, contribuez à améliorer les recettes.

## La MJC

La MJC est maintenant régulièrement ouverte depuis Octobre 2015. Pour l'année 2016, la MJC souhaite continuer à développer les projets et activités à partir des forces vives que sont les bénévoles.

### • Les mercredis et samedis après-midi

Certains mercredis et samedis après-midi la MJC est ouverte pour permettre aux plus jeunes comme aux moins jeunes de se retrouver tout simplement autour d'un thé ou d'un café. Tout au long de l'année, ces temps sont aussi l'occasion de partager un moment dans le cadre d'activités telles que le bricolage, la peinture, la pâtisserie, l'informatique, des sorties culturelles, des activités scientifiques, des jeux de sociétés, etc..

### • Les projets d'habitants

Toutes les initiatives des Castelgometziens sont les bienvenues, c'est notamment le cas du projet proposé par Helen.

Rendez-vous Vendredi 20 et Samedi 21 Mai pour échanger sur

l'Éducation bienveillante avec une Maison d'édition.

### • Participation aux événements de la Commune

Outres les projets propres à la MJC, en tant qu'association implantée sur le territoire communal la MJC souhaite développer sa participation aux événements de la commune, que ce soit en partenariat avec la Ville ou avec d'autres associations. Après la décoration du Char pour le Carnaval, la MJC participera à la Fête du Village le Samedi 18 Juin.

### • Les ateliers réguliers

Il s'agit des ateliers hebdomadaires, bi-mensuels, mensuels animés par des bénévoles :

- Atelier Méditation animé par Joaquim tous les Lundi soirs.
- Atelier Initiation au Massage chinois et relaxation animé par Fauvette tous les Jeudi soir.
- Atelier Photo animé par Alain un Samedi matin sur deux.

### • Les Vacances d'Été

La MJC de Gometz-le-Châtel n'est

pas une association isolée. Bien au contraire ! Elle est membre d'un réseau d'associations d'éducation populaire sur l'ensemble du territoire francilien. **Dans le cadre de ce réseau de MJC, aura lieu début Juillet un Regroupement citoyen des MJC de l'Essonne à Gometz-le-Châtel !**

L'objectif : Rassembler une cinquantaine de jeunes des MJC de l'Essonne pour une semaine de réflexions et d'actions autour de l'engagement, de la citoyenneté et de l'expression artistique.

Le cœur du projet est de créer sur une semaine des moments de débat, d'expressions diverses (artistiques et citoyennes) et de préparer pour le samedi une «fête de la jeunesse». Rassemblés à Gometz-le-Châtel, nous réfléchirons, et pratiquerons le vivre ensemble et la démocratie à partir d'échanges, des débats, des expressions citoyennes, des créations artistiques. Une place importante sera faite aux médias (vidéo, radio, écrit) qui seront l'occasion de rencontrer des responsables politiques ou autres acteurs de la société.

Vous avez entre 14 et 25 ans et ces quelques lignes vous ont donné envie d'en savoir plus, contactez Anne : [mjc.gometzlechatel@gmail.com](mailto:mjc.gometzlechatel@gmail.com) ou au 06 86 26 64 72.

**Vous souhaitez recevoir les informations de la MJC, envoyez un mail à :**  
[mjc.gometzlechatel@gmail.com](mailto:mjc.gometzlechatel@gmail.com)



## Un déjeuner surprise pour des aînés aimant danser

Le 2 avril dernier, la commune a invité les seniors volontaires à participer à une surprise, un déjeuner –dansant à Sainte Mesme, dans un endroit charmant nommé La Lisière Dorée, située dans un cadre boisé, dans les Yvelines, accueillis par Daniel et Sandrine les propriétaires de cet établissement. Merci aux gentils accompagnateurs des 2 cars affrétés : José et Christian, à l'équipe municipale bénévole, au service des aînés, menée de main de maître d'hôtel par Jean-Jacques et bien sûr un grand merci aux participants qui nous ont fait confiance.

A l'année prochaine pour se retrouver ensemble, ailleurs et autrement, et toujours contents.



**Sandrine PHILIPPE**  
Conseillère Municipale  
déléguée aux séniors et  
à l'animation



## Le repas des aînés

Cette année, le cadre a changé, direction Dourdan. Le rendez-vous est donné sur le parking du haut des vignes pour le transport en autocar. Après une demi-heure de route nous découvrons le restaurant, flambant neuf, en pleine nature. Le cadre est agréable et la vaste salle bien adaptée pour recevoir des groupes. Des tables rondes sont disposées en arc de cercle autour de la piste de danse. Un disk jockey surplombe la salle, tout est en place pour que la fête commence. L'apéritif est servi accompagné « d'amuse-gueules

» raffinés et copieux, s'en vient ensuite le hors d'œuvre, salade de gésiers et foie gras, un agréable vin blanc de Loire est proposé, ça commence bien. Le service est assuré par quelques élus dont notre Maire. Arrive ensuite le plat principal, une pièce de bœuf et ses légumes puis une assiette de fromages. Un Bordeaux rouge accompagne ces mets. Nous attendrons pour le dessert car le bal est ouvert. La musique bien dosée cette fois alternant musette et années 60 a permis à tous de s'exprimer. Le dessert arrive, tarte

aux pommes accompagnée d'une glace à la vanille nappée d'un coulis de fruits rouge, puis vient le café. L'après-midi étant déjà bien avancée, encore quelques danses pour certains et le départ fût donné. Le retour s'effectua le ventre plein dans la bonne humeur. Conclusion : Les absents ont eu tort.

**Gérard CATHY**  
Conseiller municipal



# Budget Primitif 2016

*Des investissements très soutenus sans augmentation de la pression fiscale dans un contexte pourtant très difficile.*

La construction du budget primitif 2016 s'est réalisée dans un environnement particulièrement difficile : l'Etat poursuit la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF), deuxième recette de la commune après les impôts, et l'augmentation de la participa-

tion au titre du Fonds de péréquation Communal et Intercommunal (FPIC) (qui représente une dépense d'environ 50 000 euros pour Gometz le Châtel cette année).

Néanmoins, l'équipe municipale, grâce aux efforts obtenus en 2015 sur les dépenses de fonctionne-

ment de la commune par l'implication de l'ensemble des élus et des responsables de services, a décidé de voter un programme d'investissements ambitieux en 2016 afin de répondre aux besoins des Castelgometziens, tout en n'augmentant pas la pression fiscale.

## Un environnement très difficile

Confronté à une crise économique sans précédent, l'Etat a décidé, en 2013, une baisse drastique et sans contrepartie de ses dotations aux collectivités locales, baisse s'élevant à 28,1 milliards d'euros entre 2014 et 2017 pour toutes les agglomérations de France. Pour Gometz-le-Châtel, cette réduction de la dotation globale de fonctionnement (DGF), qui représente la deuxième plus importante recette

de la commune après les impôts, s'est élevée à plus de 16 000€ en 2014, puis à plus de 39 000 € en 2015 (ayant entraîné un recul de 3% des recettes de fonctionnement de la collectivité en 2015). De nouvelles baisses du même ordre (39 000 €) sont attendues pour 2016 et 2017. Après 2017, les informations ne sont pas connues à l'heure actuelle, mais la tendance semble bien être à la

poursuite de cette diminution, ou du moins à une stabilisation sur les niveaux de 2017 pour les scénarii les plus optimistes.

A cette amputation de la DGF, viennent s'ajouter d'autres facteurs externes pesant sur les comptes des collectivités. En effet, les communes sont largement mises à contribution par les politiques publiques et mesures normatives décidées par l'Etat : logements sociaux, rénovation thermique des bâtiments, accessibilité aux personnes à mobilité réduite ou encore réforme des rythmes scolaires (le surcoût annuel de cette dernière s'élève à plus de 70 000 euros pour Gometz-le-Châtel).

Parallèlement à cette diminution de la DGF, Gometz-le-Châtel voit sa participation au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) s'accroître. Le montant de ce prélèvement de l'Etat est passé, pour la commune, de 21 485 € en 2014 à 35 243 € en 2015 et est estimé à 49 396 € en 2016 (+ 130% entre 2014 et 2016), ce qui représente environ 3% des dépenses de fonctionnement de la commune.

	Montant prélevé (Md€)	DGF versée aux collectivités (Md€)	Manque à gagner/ 2013
2013	-	41,5	
2014	- 1,5	40	1,5
2015	- 3,7	36,3	+ 5,2
2016	- 3,7	32,6	+ 8,9
2017	- 3,6	29	+12,5
<b>Au total, par rapport à 2013 :</b>	<b>- 12,5Md€</b>	<b>→ - 30%</b>	<b>= 28,1Md€ de perte cumulée</b>

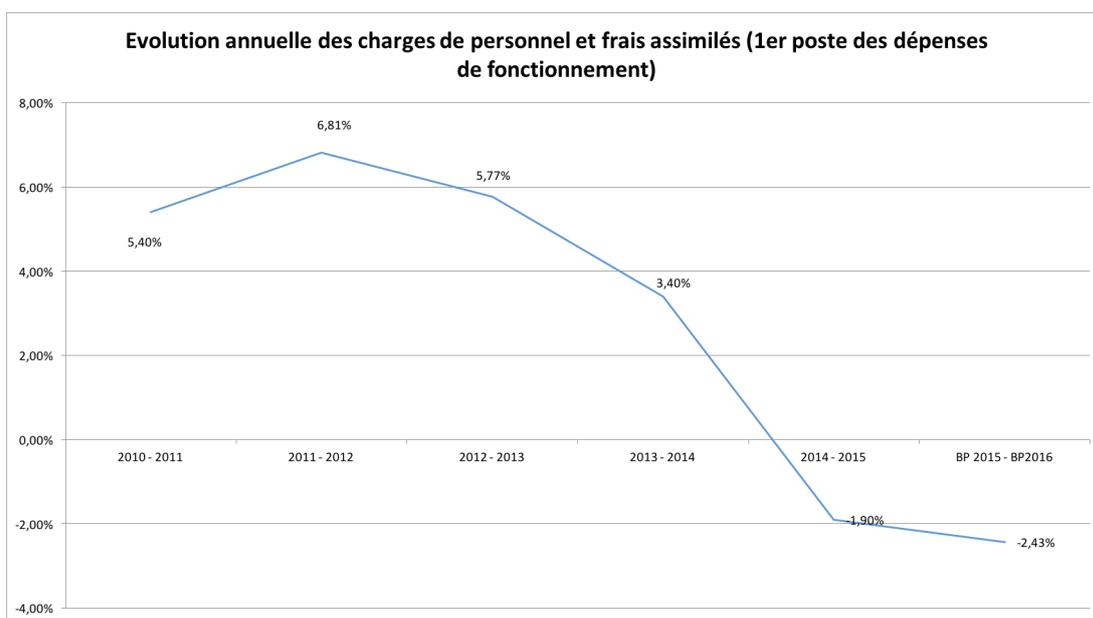
**La somme des baisses annuelles de la DGF = 28,1 Mds€**

## Un objectif de poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement

Face à ce contexte très difficile, l'équipe municipale a choisi de poursuivre les efforts concernant les dépenses de fonctionnement, efforts ayant permis à ces dépenses de retrouver, en 2015, leur niveau de 2013 (recul de 5% par rapport à 2014, à 1 724 421 €).

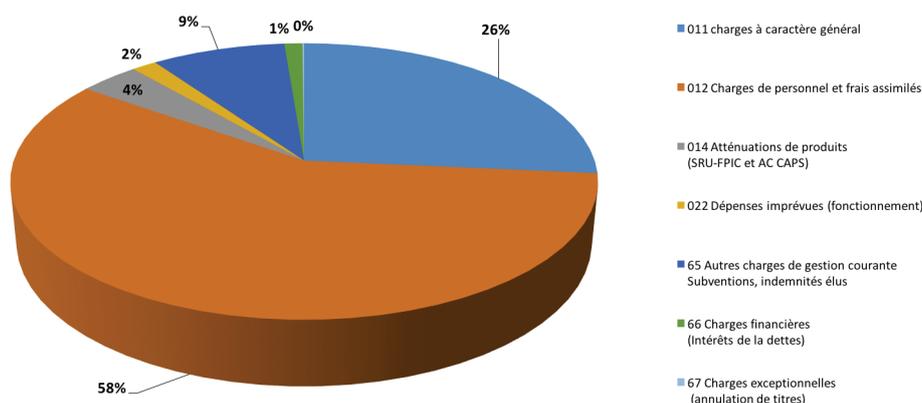
Pour le budget 2016, ces dépenses s'inscrivent en légère hausse par rapport au budget 2015 (+3% à 1 888 931 €), mais la réalisation de l'exercice sera automatiquement inférieure au budget puisqu'il est impossible de dépasser les crédits votés.

Les frais de personnel, qui représentent le premier poste de dépenses de fonctionnement de la collectivité, poursuivent leur recul grâce à la réorganisation des services orchestrée en 2015 par Aude Larregain, responsable des services, et les élus.



Dans le budget 2016, la part des frais de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la commune passe sous les 60% (s'établissant à 58%), ce qui reste toutefois encore élevé en par rapport à la moyenne des communes de la strate.

**BP 2016: dépenses de fonctionnement**



Il conviendra toutefois de surveiller l'évolution du reste des dépenses de fonctionnement (charges à caractère général et autres charges de gestion courante) au cours de l'année ainsi que pour les prochains exercices car les investissements importants

entraînent automatiquement une augmentation des dépenses de fonctionnement liées à ces nouveaux équipements de la commune (frais d'études, d'achat de matériel pour les travaux réalisés en interne, d'annonces et d'insertion pour les marchés, de branche-

ments, d'entretien, de consommation de fluides pour les nouveaux bâtiments...).

Mais pour le budget 2016, les efforts obtenus en 2015 ont permis de conserver les taux d'impositions inchangés.

## Des impôts stables

Ainsi, conformément à ses engagements, la majorité municipale a voté le 11 avril dernier, comme en 2014 et 2015, la stabilité des taux d'imposition pour l'année 2016.

Les efforts obtenus en 2015 grâce à l'implication de l'ensemble des élus et des responsables de services (maîtrise des dépenses de fonctionnement et recherche sys-

tématique de subventions pour les projets) permettent, malgré la stabilité des impôts, le financement de la poursuite d'une politique ambitieuse d'investissements.

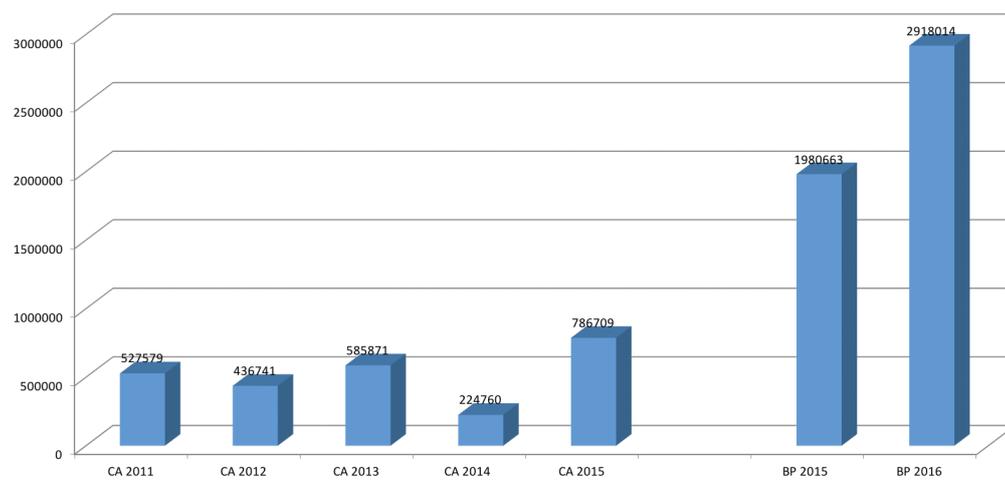
## Des dépenses d'équipement toujours en nette progression

Les dépenses d'équipement correspondent à toutes les dépenses d'immobilisations : constructions, études liées aux constructions, travaux de réhabilitation, nouveaux équipements, travaux de voirie... Leur objectif est d'enrichir le patrimoine de la commune

pour répondre aux besoins des habitants et leur offrir un service de meilleure qualité. Entre 2011 et 2013, ces dépenses étaient en moyenne de 165 € par habitant, soit moins de la moitié des dépenses moyennes des communes comparables (360 € par an par

habitant en moyenne). En 2014, les dépenses d'équipement se sont élevées à 442 € par habitant et à 303 € par habitant en 2015. Le budget 2016 témoigne de la poursuite de chantiers importants amenés à répondre aux besoins des Castelgometziens.

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT (en euros)



Il faut noter que les montants inscrits au budget sont systématiquement supérieurs aux dépenses réelles de l'exercice (cf. tableau),

des restes à réaliser de l'exercice antérieur (travaux en cours ou engagés lors de l'exercice antérieur mais ne se réalisant que sur l'exer-

cice suivant) viennent chaque année se réaliser sur l'exercice suivant.

Ainsi, en 2016, trois investissements particulièrement importants apparaissent au budget 2016:

- les travaux de la plaine des Delachés (route de Grivery) qui sont des restes à réaliser de l'exercice 2015 (535 593 euros avec en recette une participation de 270 000 euros d'Essonne Habitat dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial lié à la construction des logements sociaux)
- les travaux de la rue Saint Nico-

las + rue de la Sablonnière (avec une participation communale de 362 480 euros sur un chantier estimé à un montant total de 860 000 euros, le reste provenant d'une participation de la Communauté d'agglomération Paris Saclay (CPS))

- le centre de loisirs inscrit en totalité au budget de cette année (obligation légale) même si l'ensemble des dépenses et des recettes liées à la construction de cet équipement ne seront pas

réalisées sur l'exercice 2016. En dépenses, les études, frais de maîtrise d'œuvre et de travaux ainsi que le remboursement du capital des emprunts correspondent à un montant total de 2 227 852 euros TTC pour un montant de subventions attendu de 864 306 euros (contrats départemental et régional, Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, fonds de concours de la CPS).

### Des recettes d'investissement plus équilibrées grâce à des subventions importantes (pour le centre de loisirs) et au recours à l'emprunt

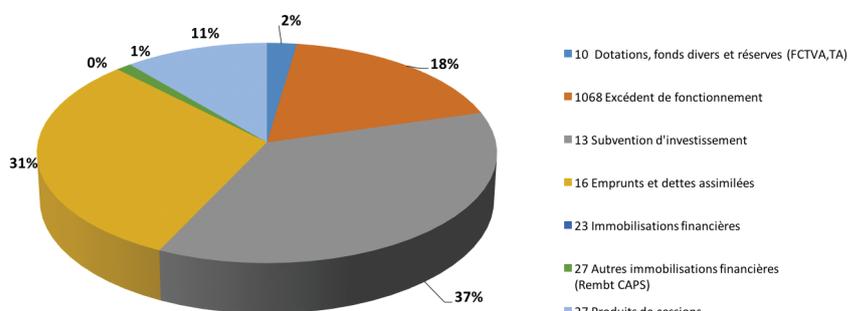
Alors que le financement des investissements de la commune, reposait jusqu'ici quasiment exclusivement sur les excédents cumulés des exercices antérieurs (ce qui limite les investissements et paraît difficilement soutenable compte tenu du contexte de baisse des dotations et de hausse des prélèvements de l'Etat), l'équipe municipale a choisi de recourir à l'emprunt et de rechercher à maximiser toutes les subventions disponibles afin de financer sa politique ambitieuse d'investissements.

Le recours à l'emprunt s'est fait de façon raisonnable (785 000 euros, ce qui représente, en incluant les emprunts déjà en cours, 460 € par habitant, , contre une moyenne des communes de la strate à 778 € par habitant) et à des conditions très avantageuses : le prêt conclu avec la Caisse d'Épargne est un prêt aidé de la Banque Européenne d'Investissement à un taux fixe de 1,30% sur 20 ans. Concernant les subventions, Gometz-le-Châtel, contrairement à la majorité des communes de

France, ne bénéficiait d'aucun contrat de subventions régional ou départemental pour le financement de ses investissements. L'équipe municipale s'est engagée dans la signature de ces contrats. Le contrat départemental signé pour la construction du centre de loisirs dépasse 320 000 €. Le contrat régional, encore en cours de constitution, pourrait atteindre 665 000 € pour la construction du centre de loisirs et du nouveau restaurant scolaire. C'est une ligne de conduite que

l'équipe municipale cherchera à conserver pour l'ensemble de ces investissements. Nous nous efforcerons également de poursuivre notre maîtrise des dépenses de fonctionnement compte tenu de la poursuite probable de la baisse des dotations dans les années à venir.

BP2016 + RAR 2015: recettes de fonctionnement



Camille CAMOU-LOPEZ  
Maire-Adjointe aux finances



# Carnaval acte I



## Carnaval des tout-petits

Organisé par le RAM et la crèche parentale, le 17 mars dernier.



Le jeudi 17 mars 2016, les professionnelles de la petite enfance de Gometz le châtel, le relais des assistantes maternelles et la crèche parentale Les Casteloups se sont réunis pour fêter ensemble le carnaval des mini-héros.

Le rendez-vous a été donné ce matin là, à 9h30 à la crèche, aux enfants et adultes de ces deux structures. Nous avons passé un agréable moment autour des chansons de notre répertoire enfantin, des rondes et jeux libres pour les enfants.

Un moment de partage et de

convivialité qui tient à cœur aux différentes professionnelles du relais et de la crèche. Une matinée où spider man, la reine des neiges, Minnie, Batman, Zorro, Tigrou, le petit chaperon rouge, Mary Poppins, Charlie et autres héros des petits se sont retrouvés pour faire la fête. Merci à tous pour ce bon moment.



Clémentine, la Mascotte

# Carnaval acte II

## La MJC aux couleurs du Carnaval !

Pour sa première participation au Carnaval de Gometz-le-Châtel, la MJC s'est lancée dans la décoration du **Char sur le thème « Les super-héros dans la Ville »** avec l'aide du **Centre de Loisirs**.

Lors de la 2e semaine des vacances scolaires de Février, de nombreux Castelgometziens ont répondu présents pour venir fabriquer tous les après-midis, la maquette du village et certains héros que nous pouvons croiser tous les jours à Gometz ou dans notre imagination..

Pendant une semaine, l'effervescence est le maître-mot à la MJC : prendre des photos des bâtiments, découper les cartons de récupéra-

tion, mélanger les couleurs, faire chauffer le pistolet à colle..

Jour après jour, la super-maîtresse, le super-pompier, les super-enfants ont pris forme aux côtés du Viaduc, de la salle Barbara, de la rue de Chartres, du quartier Saint Clair, grâce à l'imagination des enfants du centre de loisirs et des adhérents, jeunes ou moins jeunes, de la MJC.

Et quand arrive enfin le jour J ... **quel plaisir de déambuler rue St Nicolas derrière le somptueux Char au rythme de la Batucada !** Quelle fierté aussi de montrer sa création ou de découvrir sa maison.. Alors **un grand BRAVO** à

**tous ceux qui ont participé à cette œuvre collective!!!**



## *RDV était donné le samedi 19 mars pour tous les Castelgometziens !*

Le carnaval marquant la fin de l'hiver et annonçant l'arrivée du printemps ...

Le char que nous avons tant imaginé est prêt ... Le voilà entouré de tous ses héros du village (super-mamans, super-papas, super-animateurs, super-maîtresses, super-bénévoles, super-grands-parents, super-musiciens...). Tous ont bravé héroïquement le froid pour déambuler joyeusement dans les rues de Gometz le Châtel.

Les rythmes endiablés des per-

cussions de la Batucada d'Imagin'action CIE Du Regard nous ont réchauffé et ont enflammé notre cortège !

Arrivés à l'école, une surprise attendait les carnavaloux : les enfants avaient préparé une chorégraphie que nous avons pu reprendre tous ensemble.

Les AGF et Couleurs de Fête nous avaient organisé un goûter festif et requinquant grâce entre autres aux gâteaux confectionnés par les enfants de l'école maternelle. Le

groupe scolaire avait mobilisé ses troupes pour que familles, enfants et enseignantes se retrouvent pour ce moment convivial et joyeux.

**Un grand merci à tous et RDV en 2017.**

Cécile DUCHEMIN

Conseillère municipale  
déléguée à la vie  
associative



## 1ère opération broyage



1ère opération broyage avec le SIOM, le 6 Février aux Services techniques.

Plusieurs personnes sont venues avec leurs branches et sont repartis avec des copeaux près à étaler dans leurs jardins.



## Audition Harpe

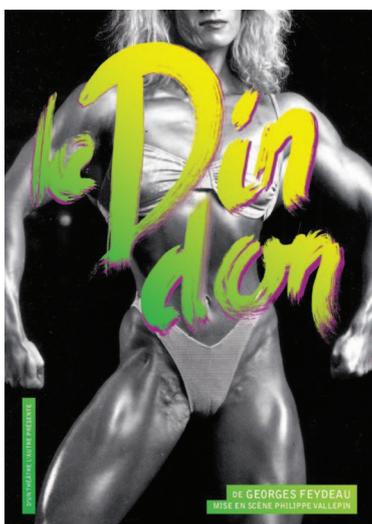


Le 13 février dernier, les élèves du Conservatoire de la Vallée de Chevreuse d'Orsay de la classe de harpe de Marie Klein nous ont proposé une audition à la salle Barbara: solos, duos et ensembles jusqu'à cinq harpes. Un beau moment.



## Ça s'est passé à Gometz !

### Théâtre



Dimanche 7 février à 17h  
Rue du Fromenteau – Gometz le Châtel 91940

#### ANNA de NOAILLES

Une femme de lettres dans son époque.  
Une poétesse admirée, aimée, encensée (critiquée parfois)  
En compagnie de Proust, Cocteau, Barrès et quelques autres...

Récit et mise en scène de Janine Hilleweck  
Documentation : Martine Dujol

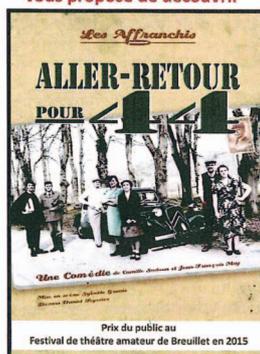
Anna de Noailles : Annie-Claude Plisson  
La narratrice : Jacqueline Germaine

Production « Plumes et Paroles »  
Saison 2015-2016



Informations et réservations au : 01 60 12 11 05  
Le matin de 9h30 à 12h00 du lundi au samedi  
Lundi et vendredi : 14h30/17h, mardi : 14h30-18h  
Mercredi : 14h30-17h30, jeudi : 14h30-19h

La MJC de Gometz-le Châtel  
vous propose de découvrir



DIMANCHE 13 MARS 2016 à 17H  
SALLE BARBARA de GOMETZ-LE-CHATEL (91)  
Réservation au 06 75 34 59 77 – Entrée libre et pot



## Brocante du 1er mai



L'association Couleurs de Fête organise, comme chaque année, la brocante du 1er mai. Ce rendez-vous avec les castelgométziens existe

depuis plusieurs années et nous serons de nouveau là au 1er mai avec du beau temps, car nous n'avons pas eu la chance l'an passé de voir le soleil !

**Il y aura un stand de restauration sur place ou à emporter devant la mairie au profit de la Caisse des Ecoles.**

Cette année sera notre première expérience pour faire les réservations des emplacements par le biais d'un site internet. Inscrivez-vous et réserver

vez votre emplacement d'exposant en ligne, le lien est disponible sur le site web de la mairie. Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, nous mettrons aussi en mairie prochainement le formulaire et le règlement de la brocante pour pouvoir y participer.

Nous vous espérons nombreux comme chaque année et avec votre bonne humeur habituelle.

La Joyeuse équipe Couleurs de Fête

## Fête des voisins

Egalement appelée « Immeubles en fête » La fête des voisins a été mise en place dans le but de lutter contre l'individualisme et la solitude dans les villes.

Autour d'un repas ou d'un buffet improvisé, les voisins peuvent lier connaissances et partager un moment de convivialité. Chacun, dans vos quartiers vous

pouvez organiser cette fête avec l'appui logistique des services technique sur demande préalable de prêt de matériel (chaises, tables, Barnum) en fonction des disponibilités. Bonnes rencontres entre voisins.



## Fête du village, le samedi 18 juin, «Gometz s'en mêle»

En étroite collaboration avec de nombreuses associations, la MJC et le Groupe Scolaire Pablo Neruda. Cette fête se déroulera dès le matin, avec des randonnées pédestres, une exposition de photographies puis dans l'après-midi un festival de propositions d'activités où vous pourrez déambuler pour arriver vers 18h en salle Coluche, derrière la mairie, pour une inauguration surprise. Un apéritif vers 19h30 vous sera offert par la com-

mune. Puis, un Barbecue en faveur de la caisse des écoles. Attention, réservation et paiement en Mairie à partir du 15 mai :

- 76 rue Saint-Nicolas 91940 Gometz-le-Châtel

- tel. : 01.60.12.11.05,

- email : [mairie@gometzlechatel.fr](mailto:mairie@gometzlechatel.fr)

Pour finir un grand bal dansant intergénérationnel, ouvert à tous et animé par Karoussell Danse.

Nous vous attendons pour un moment convivial, organisé joyeu-

sement par des participants bénévoles, qui sera un moment pour se découvrir et re-découvrir des ateliers en famille, entre amis, se mêler et s'emmêler. Nous serons nombreux, gais, présents pour une fête ou «Gometz S'en Mêle».

Merci déjà à tous.... et bienvenus. Prochainement le programme sur le site internet et dans vos boîtes aux lettres.



## Course ludique de caisses à savon 2016 dans le quartier des Bigarreux



La 8ème édition de la Bigarresque aura lieu comme tous les ans sur la

descente de l'avenue Jean Jaurès, le 25 juin de 15h à 18h.

Nous vous y attendons avec vos engins mobiles, équipés d'un volant, et de bons freins.

La dernière course a été une réussite sur le plan de la diversité des caisses construites par les participants comme pour le record de la descente réalisé en 26''21'.

Port du casque obligatoire, participants à partir de 8 ans (accom-

pagnés des parents pour les moins de 16 ans). Frissons garantis de 7 à 77 ans.

Vous pouvez vous inspirer pour construire votre caisse sur le site d'Emmanuel : <http://caisseasavon.blog4ever.com>

Dans la soirée, les voisins se retrouveront autour d'un repas de quartier, avenue Pierre Curie.

## Animations à la médiathèque Albert Camus

### ANIMATION KAMISHIBAI

Mercredi 20 avril



Des histoires originales illustrées et mises en scène par Yuiko Tsuno, artiste de Kamishibai (théâtre d'images japonais)

**Public enfants, à 15 h (Inscription obligatoire)**

### CONCEPTION DE ROBOTS EN LÉGO

Samedi 14 mai



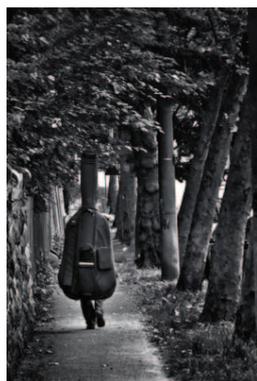
Assurée par Stéphane Amar.

Découvrez les robots Lego Mindstorm EV3, célèbres robots éducatifs « faits de briques et d'OS. » Développé par des enseignants, pour l'enseignement, ce kit robotique éducatif n'est pas qu'un robot : c'est une nouvelle méthode d'enseignement capable, sous ses airs ludiques, d'éveiller de nombreux centres d'intérêts tel que la programmation et la construction.

**De 10h à 12h30**

### CONCERT

Samedi 4 juin



Concert des élèves du conservatoire de Palaiseau Sur le thème : « les jardins. »

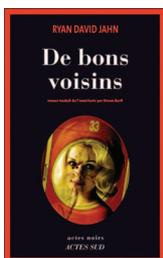
Début du concert à la médiathèque Albert Camus puis concert promenade jusqu'au jardin médiéval de Gometz Le Châtel et goûter.

**A partir de 15h, rdv à la médiathèque, tout Public.**

## Sélection de la médiathèque

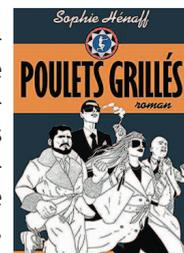
### **De bons voisins**, Ryan David Jahn

A New York, dans les années 1960, Kat Marino est agressée au couteau par un inconnu. Plusieurs voisins sont témoins de la scène mais aucun ne prévient la police, influencés par le bystander effect. Ce roman polyphonique donne la parole à tous les protagonistes dans une tentative de généalogie de la violence contemporaine.



### **Poulets grillés**, Sophie Hénaff

Buron, nouveau patron de la police judiciaire, réunit dans un même service une quarantaine de fonctionnaires mis au placard et les charge de toutes les affaires classées de la région. Il confie le commandement de cette brigade à son ancienne protégée la commissaire Anne Capestan, reine de la bavure aimant contrarier sa hiérarchie.



### **Et soudain, tout change**, Gilles Legardinier

Camille et ses amis se connaissent depuis la maternelle. A quelques mois du bac, Léa, Axel, Léo et le reste de la petite bande se demandent quel chemin ils vont prendre, quel destin leur est réservé. Du meilleur au pire, avec l'énergie de leur âge et leurs espoirs, entre convictions et doutes, ils expérimentent, échangent et s'affrontent.



### **Trois jours et une vie**, Pierre Lemaitre

Révolté après avoir vu son voisin abattre son chien blessé, Antoine, un adolescent de 12 ans vivant dans une commune du Jura, tue un petit camarade. Paniqué à l'idée des conséquences de son acte, il décide de dissimuler le crime. Un événement imprévisible survient alors qui remet en cause la situation d'Antoine.



## La Maison Jaune

• **Au printemps, mettez une blouse et venez créer votre monde en peinture !**



Atelier de la maison jaune propose un stage de peinture libre.

5 jours ou séance ponctuelle les 18/19/20/21/22 avril de 10h30 à 12h30

groupe de 8 enfants max. / 4 à 14 ans

infos+ et réservation : valerie.prazeres@free.fr

tarifs tout compris, blouses sur place, petit goûter ;)

- 1 séance / 20 euros

- 5 séances / 90 euros

• **les soirées-lab !**

Les Soirées-lab de la maison jaune Qu'est ce que c'est? Un espace de conversations, d'experimentation pour échanger , présenter un nouveau concert, spectacle, une performance, proposition de reflexions .... des bains de conversations en tout genre ....

- Vendredi 13 Mai à 20h30

« le chant de la rivière »

Textes de Barry Lopez en duo avec le joueur de flute shakuachi, Daniel Lifferman.

Gaël Mevel : texte et violoncelle

Daniel Lifferman : flute Shakuachi

Barry Lopez est un très grand poète américain.

son livre « le chant de la rivière » est extraordinaire, par le lien si fort qu'il tisse avec la nature, mais avec une nature que seul lui voit et dont il nous ouvre quelques portes.

Ces textes oscillent entre l'imagi-

naire et la réalité, d'une manière si étonnante qu'on peut s'y perdre parfois, délicieusement.

il y a une rubrique artiste sur le site de Gael avec Daniel.



## Karoussel Danse

### Soirées dansantes



#### Samedi 16 avril 2016

Soirée toutes danses à partir de 20 h 30 avec cours de Paso Doble, salle Barbara, ouvert à tous.

#### Vendredi 20 mai 2016

Soirée Rock / salsa  
Avec cours de Rock à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30  
Lieu : Foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara), ouvert à tous

#### Samedi 28 mai 2016

Soirée toutes danses à partir de 20 h 30 avec cours surprise, salle Barbara, ouvert à tous.

#### Vendredi 17 juin 2016

Soirée Rock / salsa  
Avec cours de Salsa à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30  
Lieu : Foyer des vignes et tilleuls (face à la salle Barbara), ouvert à tous.

#### Samedi 11 juin 2016

Soirée toutes danses et repas de fin d'année, Foyer des Vignes et tilleuls, ouvert à tous.

#### Samedi 24 juin 16

Soirée toutes danses à partir de 20 h 30 avec cours Medley danse latine, salle Barbara, ouvert à tous.

Entrée : ext : 12 €, Adhérent et Castel Gometzien : 10 €, étudiant : 5 €

Avec boissons soft, café, thé, gâteaux, bonbon, fruit

### Infos :

[www.karoussel-danse.com](http://www.karoussel-danse.com)  
[karoussel@sfr.fr](mailto:karoussel@sfr.fr)  
[metrakakan@sfr.fr](mailto:metrakakan@sfr.fr)  
Tél : Michel : 06 60 42 04 33

## Le CIL continue de vous offrir ses services



Le CIL continue de vous offrir ses services: extensions physiques de vos ordinateurs (ajout de mémoire, changement de disque dur) mais aussi installation de systèmes et de logiciels (traitement de textes avec correcteur orthographique, tableur, navigateur internet, courrielleur local, gestionnaire de photos...), maintenance de ces logiciels et formation à leur

usage.

Tous nos services sont gratuits : si vous en avez assez des virus, des logiciels qui « buggent », des ordinateurs qui lambinent, des mises à jour qui vous font perdre votre temps ou pire... n'hésitez pas, venez nous voir !

Une « install-party » sera organisée en septembre ou octobre suivant la disponibilité de la salle

pour présenter à tous ce que sont les logiciels libres et leurs avantages.

Pour nous contacter :  
[cil-gometz@sfr.fr](mailto:cil-gometz@sfr.fr)  
ou par courrier en mairie.  
Notre site est actuellement <http://cil-gometz.perso.sfr.fr/>  
il est facile à trouver en tapant cil gometz dans n'importe quel moteur de recherche...

## Les jardiniers de l'Yvette



### Agenda des activités

**Mardi 3 mai** : visite du jardin Yili à Saint-Rémy l'Honoré (78690).

**Judi 12 mai** : visite des espaces verts des Ulis.

**Samedi 21 mai** : permanence.

**Samedi 28 mai** : voyage dans le

Loiret.

**Samedi 4 juin** : visite de la roseraie Rueil-Malmaison.

**Samedi 18 juin** : permanence.

**Samedi 25 juin** : fête annuelle.

Pour informations et confirmation de ces activités :

contactez Françoise Grenié  
01 69 29 98 78

[jardiniersdelyvette@free.fr](mailto:jardiniersdelyvette@free.fr)  
ou consultez le site : <https://jardiniersyvette.wordpress.com>

## Mémoire Castelgometzienne

### Hommage aux poilus



**MÉMOIRE  
CASTEL  
Gometzienne**

Mairie 76 rue St Nicolas 91940 Gometz-le-Châtel

*Ne les oublions pas. Nous continuons, à travers ce bulletin, à rendre hommage à nos poilus décédés voici 100 ans : CHOZE Georges, BESSON Fernand*

#### **CHOZE Georges**

Né le 8 mai 1885 à Paris 14°.  
Décédé le 12 mars 1916 à Droiselles (60)

Enfant assisté de la Seine. Fils de Marie CHOZE, domestique à Paris. Soldat au 317ème régiment d'infanterie 22.6. Matricule 0899. Recruté par le bureau du Mans (Sarthe)..  
Tué à l'ennemi.

Acte de décès transcrit le 12 mai 1916 à Jupilles (Sarthe) : « mort pour la France ».

#### **BESSON Fernand**

Né le 15 septembre 1890 à Médis (Charente Inférieure)  
Décédé le 7 mai 1916 à Caillette (Meuse)

Fils de Léonce Gustave BESSON, cultivateur, et de Anaïs MORIS-

SON.

Soldat au 123ème régiment d'infanterie, matricule 06799, classe 1910. Recruté sous le numéro matricule 1748 par le bureau de Saintes.

Tué à l'ennemi au combat de Caillette.

Jugement transcrit le 17 juillet 1916 à Médis : « mort pour la France ».

## Les 20 ans de l'association

*L'association Mémoire Castelgometzienne fêtera ses 20 ans les 10 et 11 septembre prochain.*

Une série de panneaux retraçant toutes les **expositions** présentées depuis 1996 vous sera proposée, ainsi que des diaporamas et des films.

Une **conférence** sur les archives de l'Essonne (pourquoi, quelle utilité) est également programmée.

Le samedi soir, à partir de 20h30, **projection du film « la barricade du point du jour »**, tourné à Go-

metz le Châtel en 1977, avec Philippe Noiret, Jean-Luc Bideau, Danièle Delorme, Monique Chaudette, Pierre Brosset...et de nombreux figurants du village.

L'histoire se passe à Montmartre, lors de la semaine sanglante de la Commune de Paris en mai 1871.

Ce film a été présenté en 2011, lors de l'exposition consacrée au 140e anniversaire de la Commune de Paris. Beaucoup de per-

sonnes n'avaient pu voir le film par manque de place à la salle Barbara.

Si vous souhaitez ne pas le rater cette fois encore, pensez à réserver votre place auprès de Bernard Lian-par mail ([bernardlian@orange.fr](mailto:bernardlian@orange.fr)) ou par téléphone (06 47 17 70 71)

## Calendrier de l'Université du temps libre

### MSE

11 avril

L'Intestin, acteur du comportement alimentaire ?  
CHABERT Michèle et MARHUENDA Roger

### SCIENCES

23 mai

Les Sources radioactives qui nous entourent  
AMMERICH Marc et LE GALL Louis



## ARBY

### Accueil Réfugiés

*Nouvelle association*

En fin d'année plusieurs habitant(e)s de Bures et de Gometz le Châtel ont interrogé leurs maires pour savoir comment aider les réfugiés dont la situation est catastrophique. Le maire de Bures, bientôt rejoint par le maire de Gometz le Châtel, a répondu à cette demande en organisant plusieurs rencontres entre des habitants, différentes associations agissant dans le domaine de la solidarité ainsi que des bailleurs sociaux pour réfléchir à des solutions à mettre en œuvre. A l'issue de ces différentes réunions, la décision a été prise de créer une association.

L'association ARBY (Accueil de Réfugiés à Bures sur Yvette et dans les communes environnantes) a

pour but de contribuer à l'accueil, au logement et à l'accompagnement des demandeurs d'asile ayant acquis le statut de réfugié à Bures sur Yvette, à Gometz le Châtel et dans les communes environnantes appartenant à la communauté Paris-Saclay. L'objectif que partagent tous ses membres est de concentrer toutes les énergies en vue d'apporter un soutien et un accompagnement aux réfugiés accueillis sur nos communes. Son siège social est fixé à la mairie de Bures sur Yvette.

Cette association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901. Ses statuts ont été approuvés par une assemblée constitutive qui s'est tenue le 1er

février 2016 à la mairie de Bures, puis déposés à la sous-préfecture de Palaiseau le 3 février 2016.

Si vous souhaitez aider à l'accueil des réfugiés dans nos communes, vous pouvez :

- adhérer à l'association ARBY en tant que membre actif (cotisation annuelle de 15 euros).
- adhérer à l'association ARBY en tant que membre bienfaiteur (contribution minimum de 50 euros).
- faire un don à l'association.
- offrir un peu de votre temps comme bénévole.
- proposer un hébergement vacant.

## Assemblée générale

Une assemblée générale ouverte à tous se réunira  
Salle du Conseil de la mairie  
de Bures sur Yvette  
Le 9 MAI 2016 à 20H30

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- par courrier à la mairie de Bures à l'adresse : association ARBY, mairie de Bures, 45 rue Charles de Gaulle 91440 BURES sur YVETTE
- par courriel à : [assoc.arby@gmail.com](mailto:assoc.arby@gmail.com)
- Présidente : Mady Elias (Bures)
- Vice-présidente : Marie-France

Lefebvre (Bures)  
Trésorier : Philippe Saint-Raymond (Orsay)  
Secrétaire : Valérie Kloeckner (Bures)  
Secrétaire adjointe : Brigitte Lалуque (Bures)  
Membres du CA : Olivier Legras (Gometz le Châtel) - Pierre Prousteau (Bures)

*L'ARBY recherche des logements, du financement et toute aide pour l'accompagnement des familles hébergées.*

## Le Foyer Vignes et Tilleuls

Le lundi 4 juillet 2016 salle Barbara, la troupe de théâtre du foyer Vignes et Tilleuls « Les Bouches Décousues » présente : «Toi et Moi...Émois... « La vie est riche en émotions... Les Bouches décousues se sont amusés à en débusquer quelques-unes. Venez les voir, les écouter... pour

votre plaisir .. et votre émoi.  
Réservations à partir du 1er juin 2016 au 01 60 14 77 05

**Participation au chapeau à l'entrée.  
Pot de l'amitié à la fin du spectacle dans le foyer situé juste en face de la salle Barbara.**



## La nuit est tombée sur la 8ème édition du Trail de l'Étoile Filante

Inscriptions complètes avec 400 participants pour ce 8ème rendez-vous nocturne, organisé par l'association Castel Trail.

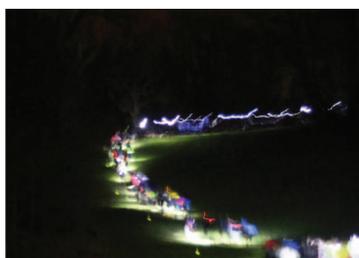
Sous un temps clément, puis sous une ambiance rafraichissante à la nuit tombée, tout le monde a pu bien profiter de ce parcours de 10 km, toujours aussi apprécié, avec des passages surprenants, comme le franchissement du tunnel avec ses petites lumières...et des moments de « solitude », pour les

derniers coureurs et marcheurs, seuls dans les bois, qui ont sans nul doute entendu le cri des chouettes effraies du quartier... Et ce serpent de lumières sinuant à travers bois est toujours un beau spectacle !

Thomas Benichou remporte sa cinquième victoire consécutive sur ce trail ! Carine Semo est première chez les femmes. En marche nordique, Karim Boudjemai (3ème au dernier championnat national de marche nordique) et Claire-Marie

De Chantérac sont les gagnants de cette édition 2016.

Grâce à la générosité des coureurs lors de leurs inscriptions, nous avons pu récolter pour le « Rêve de Talia » la somme de 658 €, apportant une petite pierre à l'édifice en cours de construction, pour la lutte contre les leucémies des enfants. Apportez aussi votre soutien : [www.lerevedetalia.org](http://www.lerevedetalia.org)



## La rando-Orient'-Express

Le samedi 28 mai, le Castel Trail vous invite à participer à son après-midi ludico-sportif pour (re)-découvrir les quartiers de Gometz le Châtel :

Deux formules au choix :

- Pour les randonneurs, marcheurs : La Rando-Orient'-Express
- Pour les coureurs : La Course de L'Orient'-Express

Une épreuve par équipe, en orient'-décontraction, juste pour passer un bon moment, réservée

aux adultes et sans limite d'âge !

La participation à cette quatrième édition est gratuite mais avec inscription préalable !

Renseignements et inscriptions sur notre site : [www.casteltrail.fr](http://www.casteltrail.fr)

### La Rando-Orient'-Express

**En marchant...**  
...une autre façon de découvrir les quartiers de Gometz le Châtel

Rien ne sert de courir...  
il faut s'orienter à point...

VS

**En courant...**  
...une autre façon de découvrir les quartiers de Gometz le Châtel

Rien ne sert de marcher...  
si on a envie de courir...

**Samedi 28 mai 2016** départ 15 h

**Samedi 28 mai 2016** Infos et inscriptions sur [www.casteltrail.fr](http://www.casteltrail.fr)

**La Course de L'Orient'-Express**

## RandoGom

Un club de randonnée à Gometz

Créée en janvier dernier, cette jeune association compte déjà plus de 65 adhérents de Gometz le Châtel et des communes voisines. Nous vous proposons des randonnées hebdomadaires les mardis matin (moins de 8 km) et la plupart des jeudis matins (entre 10 et 12 km). RV à 8h30 ou 9H à la salle Barbara

En plus sont organisées des sorties à Paris ainsi que des randos «découverte du patrimoine» mais aussi des randonnées le samedi ou le dimanche en demi-journée ou en journée (avec pique-nique). Pour la fête du village du 18 juin, une «rando pour tous» sera or-

ganisée ouverte à tous, petits et grands, adhérents ou pas.

Si vous souhaitez des informations ou recevoir le calendrier des randos, contactez Claudine Lian au 06

70 07 19 77 Ou par mail à [claudinelian@orange.fr](mailto:claudinelian@orange.fr) ou sur le site de la mairie rubrique Associations.

A bientôt sur les chemins



## A.S.E.G.C

Association De sauvegarde de l'Eglise de Gometz le Châtel



Toujours vaillante sur son site, notre église poursuit avec détermination sa restauration et sa mise en valeur.

Après cinq mois de préparation, de recherches et de concertation, nous avons, avec la municipalité, réussi à finaliser le dossier d'installation d'un nouveau chauffage

dans l'Eglise Saint Clair.

Après de nombreux pourparlers avec les représentants du clergé, ceux-ci ont fini par donner leur accord pour cette nouvelle installation qui nécessitait de leur part l'obligation d'un

changement d'abonnement mais en contrepartie aucune dépenses quant à l'installation elle-même puisque financée en totalité à 80% par l'association et 20% par la Mairie.

Ce nouveau chauffage va donc être installé sous peu et permettra ainsi

une meilleure utilisation de l'édifice tant pour les paroissiens que pour les spectateurs des manifestations culturelles que nous programmons.

D'autre part, la remise en valeur des petits jardins, la mise en oeuvre de massifs floraux sur la pelouse de la place et de l'entretien du site vont redonner à cet ensemble, dont le caractère patrimonial n'est plus à démontrer, un aspect beaucoup plus accueillant et incitant à la visite et à la détente.

Nous voudrions remercier ici Mme la maire pour l'attention qu'elle accorde à nos demandes, ses représentants et les services techniques pour la collaboration dont ils font preuve pour permettre la mise en valeur de ce patrimoine communal.

## 2016 année des jeux olympiques au Brésil

# "BONJOUR YVETTE"

A cette occasion l'association «BONJOUR YVETTE» avait proposé, pour le mois de mai ou juin et suivant la disponibilité des salles, une exposition sur ce pays. N'ayant pas eu de réponse nous vous proposons de découvrir un peu le Brésil.



**Nous commencerons par le drapeau Brésilien.** Au moment de l'indépendance du Brésil «Dom Pedro I», grand francophile, confia à Jean-Baptiste Debret la conception du drapeau Brésilien. Celui-ci inséra un triangle jaune, couleur des Habsbourg-Loréna, dans un rectangle vert couleur de la maison de Bragança.

A la proclamation de la république le 15 novembre 1889, fût ajouté le cercle bleu, représentant le ciel de Rio ce même jour à 12 h (heure sidérale). La bande blanche inscrite de la maxime

«ORDEM E PROGRESSO» est attribuée au philosophe Français Auguste Comte. Les 27 étoiles représentent les différents états du Brésil.

Source: Ceu Azul.

Enfin notre association remercie tous ceux – croyants ou non-croyants - qui ont bien voulu le 9 décembre dernier commémorer avec nous le 110ème anniversaire de la loi de séparation des églises et de l'état, loi qui permet à chacun de penser comme il le souhaite.

## Programme Imagin' action Compagnie du Regard d'avril à juin 2016



**RESAS ET INFOS : 01 60 12 10 26**  
[imaginaction@free.fr](mailto:imaginaction@free.fr)

• **Impro-Junior 91** est un projet départemental d'improvisation théâtrale en milieu scolaire. Venez les découvrir lors des représentations :

- Vendredi 13 Mai à 20h30 à l'espace BLC, Place André Simon à Bruyères le Châtel
- Samedi 14 Mai à 15h00 à la MPT Courdimanche, 24 rue de Courdimanche aux Ulis
- **Vendredi 20 Mai à 20h30 à la Salle Barbara, rond point St Nico-**

**las à Gometz le Châtel**

- Samedi 21 Mai à 15h00 à la MPT Les Amonts, Avenue de Saintonge aux Ulis

- Vendredi 27 Mai à 17h00 à l'Espace Concorde, Bd Abel Cornaton à Arpajon

**Entrées libres**

• Les 24 et 31 Mai et 07 Juin 2016, Imagin'action – Compagnie du Regard poursuit ses activités en direction des jeunes de l'UEAJ de Bures sur Yvette avec le soutien de la DDCS de l'Essonne, en réalisant des **préparations aux oraux professionnels par le biais de l'improvisation théâtrale.**

• Vendredi 27 mai à partir de 19h00 – Espace Concorde, Bd Abel Cornaton à Arpajon. Entrées : 5€ /3€

**Matches d'improvisation théâ-**

**trale suivi du spectacle « Le Ring d'Impro »**

• 10-11-12 Juin : **Représentations des ateliers** théâtre d'improvisation enfants, adolescents, adultes, adultes confirmés et de **l'atelier Batucada d'Imagin'action** – Compagnie du Regard

• Samedi 18 Juin : **Fête de la ville** de Gometz Le Châtel.

• Vendredi 24 Juin : **Soirée improvisations théâtrales** à 20h30 au Centre socio-culturel Berthe Morisot – 22, résidence Jules Vallès - Saint Germain les Arpajon



# Préparez vos vacances avec l'AGV



La « gymnastique volontaire » ouvre ses portes à tous les Castelgometziens adhérents ou non de l'Association

**Par un stage d'activités physiques**  
du Lundi 4 juillet au Vendredi 8 juillet inclus  
Salle Barbara de 10h à 11h

## Venez tester



Cours dynamique, bien structuré et encadré par une animatrice diplômée (Armelle).

Il vous faut simplement :

- Tenue adaptée au sport (basquets, chaussons rythmiques...)
- Certificat médical obligatoire
- Attestation de votre assurance

La participation demandée est de : 10 € pour les adhérents et de 20 € pour les « extérieurs ».

Pour les inscriptions ou tous renseignements complémentaires, contactez-nous par mail :

agv.gometz@gmail.com

Ou par téléphone :

Béatrice : 06 70 34 10 48

Colette : 06 73 22 69 43

Dany : 06 70 41 66 90

ou 09 54 73 32 27.

Nous vous attendons nombreux. Vous serez accueillis dans une ambiance décontractée et conviviale.

## Gometz-le-Châtel Pétanque

L'année 2016 a débuté par notre traditionnel repas de janvier auquel participaient 26 personnes. Nous avons ensuite organisé le 27

février notre Assemblée Générale au cours de laquelle nos adhérents ont pu renouveler leur cotisation pour cette année. Nous avons à



cette occasion publié les dates des concours 2016 :

26/03/2016*	inscription au concours à 13h30	début du concours à 14h00
30/04/2016*	“ “	“ “
28/05/2016*	“ “	“ “
25/06/2016*	“ “	“ “
03/09/2016*	“ “	“ “
01/10/2016*	“ “	“ “
05/11/2016*	inscription au concours à 13h00	début du concours à 13h30
09/04/2016	tête à tête, inscription à 13h30	début du concours à 14h00
17/09/2016	boulothon, inscription à 10h00	début du concours à 10h30

Les dates suivies de \* sont celles qui compteront pour le calcul des points du challenge.

**Donc, rendez-vous aux amateurs de pétanque le mercredi et le samedi après-midi au stade pour s'amuser et bien sûr aux concours dont les dates sont signalées ci-dessus.**

## Association Générale des Familles



Depuis près de 50 ans, l'Association Générale des Familles propose tout au long de l'année des activités sportives et culturelles pour les adultes et les enfants dans des locaux mis à notre disposition par la Mairie.

Nous vous proposons nos sorties à venir :

Date	Sorties	Tarif
Samedi 21 mai-2016 - journée	Le Chateau de Condé	65 euros/personne
16-17-18-19-20 juin 2016	Le KENT : les châteaux et les jardins anglais + Londres (5 jours)	40p: 790 euros/personne 30p : 870 euros/personne single : 145 euros
Jeudi 23 juin 2016 – 12h	Barbecue de fin d'année -Salle Barbara	10 euros/personne
Samedi 25 juin 2016 - journée	Les Grottes du Foulon + bateaux électriques sur le Loir	60 euros/personne

### Escapade dans le Périgord noir

Du 3 au 6 octobre (4 jours) nous vous proposons une escapade dans le Périgord noir :

Souillac, Sarlat, La Roche Gajeac, Rocamadour, Marqueyssac, Col-

longes la Rouge  
repas régionaux, balade en gabarre sur la Dordogne, fabrication du foie gras, visite d'une truffière, gouffre de Padirac,...

#### Prix :

Base 50p : 520 euros/personne  
Base 40p : 550 euros/personne  
Base 30p : 585 euros/pertsonner  
Chambre seule : + 85 euros



Ouvert à tous !

## Gometz Voyage



Notre voyage à Cuba est finalisé, nous partirons du 31 mars au 9 avril.

Malgré les délais serrés, nous avons pu réunir un groupe de 21 personnes.

Nous préparons maintenant le prochain voyage : la Norvège que nous vous présenterons lors du Forum des Associations en Septembre 2016..

Celui-ci aura lieu fin juin 2017.

Réservez vos dates.



N'hésitez pas à vous renseigner auprès de :

J.C.Laudren 01 60 12 69 28  
Claude Dacheux 01 60 12 04 72  
Liliane Eon 01 69 28 79 38

### POMPES FUNÈBRES CANO

#### CHAMBRE FUNÉRAIRE

Transfert avant/après mise en bière

Permanence 7j/7 - 24h/24

#### POMPES FUNÈBRES

Organisation d'obsèques - Transport France et Etranger -  
Crémation - Démarches administratives - Prévoyance

#### MARBRERIE

Construction de caveaux, monuments (fourniture et pose)

Travaux de marbrerie - Gravure

\*\*\*\*\*

41 Route de Chartres

91470 LIMOURS

Tél : 01 64 91 24 83 - Fax 01 64 91 41 88

ludoviccano@yahoo.fr

Habilitation préfectorale : 12.91.141



**LA HALLE  
AUX PIERRES**  
SOCIÉTÉ PETRUZZELLA

**CARRELAGE  
DALLAGE  
PIERRES  
PAVAGE**

HALL D'EXPOSITION  
ouvert du lundi au samedi  
de 8h à 12h et de 14h à 18h

PETRUZZELLA  
**LA HALLE AUX PIERRES**  
D988 GIRATOIRE SAINT NICOLAS  
91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL  
**01 60 12 22 63** ENTRÉE LIBRE  
PARKING ASSURÉ  
FAX 01 60 12 52 76  
e-mail : lahalleauxpierres@orange.fr



Ent. **PERCEVAUX Sarl**

*Maçonnerie - Carrelage - Faïence  
Peinture - Placoplâtre - Ravalement  
Parquet - Plomberie - Chauffage*

1, rue du Morillon  Tél : 01 69 07 06 71  
ZA des hauts des Vignes Port : 06 03 07 37 14  
91940 GOMETZ LE CHÂTEL Fax : 01 69 07 18 23



**DEMATTEC**

Entreprise Générale de Menuiserie

**Menuiserie - Ebénisterie  
Agencements plafonds  
Cloisons - Décoration - bois  
Parquet tous décors  
Fenêtres - Portes - Escaliers  
Bibliothèque - Dressings - Cuisines**

ZA Les Hauts des Vignes Mail: demattéc@orange.fr  
6 Rue du Fromenteau Tél : 01 60 12 15 17  
91940 GOMETZ-LE-CHÂTEL Fax : 01 60 10 67 80



**BIOMONDE**  
ALIMENTATION  
BIOLOGIQUE  
ET ECOPRODUITS

7, rue du Morillon  
Z.A. Du Haut des Vignes  
91940 Gometz le Châtel  
Tél : 01.60.19.63.75  
Fax: 01.60.19.59.63

**Horaires**  
Lundi après-midi : 15h30 à 19h30  
mardi au vendredi  
9h30 à 13h00 et 15h00 à 19h30  
samedi  
9h30 à 19h30 sans interruption

[www.lamenthepoivre.fr](http://www.lamenthepoivre.fr)



**SARL CARDOSO**

Maçonnerie générale  
carrelage, terrasse, clôture,  
décoration, finition béton ciré...

5 rue des violettes - 91940 Gometz le Châtel

**TEIXEIRA CARDOSO Emmanuel**  
Tel/Fax. 01 60 12 98 30 - Port. 06 08 60 92 93  
Email. sarl.cardoso@wanadoo.fr / facebook. cardosodesign

## Sortir aux alentours (et plus loin encore)

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

6 avril, 25 mai, et 29 juin

20h30, CSP - 1 rue Jean Rostand - Orsay

Les conseils communautaires sont publics, l'ordre du jour sera sur le site de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

Communauté  
PARIS-SACLAY

### VISITE RÉSERVE NATURELLE DE BONNELLES

24 avril

14h-17h30

Visite commentée : Ses sources, sa roselière, ses bois, ses prairies et la rivière Gloriette, la réserve naturelle des étangs de Bonnelles présente une remarquable variété de milieux naturels ... Laissez-vous guider ! la réserve naturelle présente une remarquable variété de milieux naturels. 15 personnes max. Inscription obligatoire auprès de c.perez[.]@parc-naturel-chevreuse.fr ou 01 30 52 09 09. Lieu de RDV communiqué à l'inscription.



### LE COLPORTEUR D'YALTABA

Mardi 26 avril, Ecole de Jarnac

Par Imagin'action - Compagnie du Regard

histoire vagabonde, jouée, chantée et contée à partir de 7 ans. Le Colporteur d'Yaltaba est une histoire de transmission orale, de rêves, d'imaginaire et aussi d'amour. Un jeune homme hérite de Yaltaba, le bâton à histoires de son grand père. Il va nous emmener dans ses aventures aux quatre coins du monde et nous dire ce qu'est pour lui, la démocratie, l'injustice, l'amitié...



### PEINTURE

Vernissage le 21 mai, à Palaiseau

Peintre et sculpteur castelgometzienne, autodidacte, Véronique promène depuis toujours ses crayons, ses ciseaux, ses rifloirs, ses plumes et son imagination sur tout ce qui fait matière et prétexte à une expression intime et pourtant partagée.

181 rue de Paris 91120 Palaiseau



### PROMENADE PARC DE SCEAUX

Jeu 3 mai

10h30

Par l'Office du Tourisme de la Vallée de Chevreuse

Promenade au Parc de Sceaux, les cerisiers en fleurs. Balade d'environ 6 km pour admirer les cerisiers en fleurs du Parc de Sceaux. (Prévoir son pique-nique) RDV 10h30, gare RER Orsay Ville (prendre un ticket pour Croix de Berny)

Renseignement et inscription à l'office de tourisme : 01.69.28.59.72

### VISITE DE VAUHALLAN

Mercredi 25 mai

10h30

Randonnées Sortie en vallée de l'Yvette. (Tout public, inscription obligatoire) Visite de Vauhallan, village et abbaye. Une visite à pied du village avec l'église St Rigomer et Ste Ténestine, sa crypte mérovingienne, la croix de l'ancien cimetière, les petits édifices ruraux, les maisons typiques du Hurepoix. Tarifs : 25€

Renseignement et inscription à l'office de tourisme : 01.69.28.59.72

### ROSERAIE RUEIL-MALMAISON

Samedi 4 juin

visite de la roseraie Rueil-Malmaison par les jardiniers de l'Yvette



### VTT - TOUR DE SACLAY Communauté PARIS-SACLAY

12 juin

La communauté Paris-Saclay, organisateur de cet évènement, tient à encourager la pratique sportive tout en permettant la découverte des sites exceptionnels de son territoire. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 juin, elles pourront également se faire sur place le jour même avec une majoration de 2 €. Informations pratiques et inscriptions : <http://parissaclay.wix.com/tpsvtt>



### CAFÉ MÉMOIRE

Mercredi 22 juin

Ecoute alzheimer essonne-café mémoire :

Un café mémoire supplémentaire aura lieu

le mercredi 22 juin 2016 à la Table du Parc. Madame Pécontal, psychologue, présentera une nouvelle approche thérapeutique : la psychologie positive ou « comment apprendre à être heureux ? ».

Isabelle LOKEDE-Psychologue Coordinatrice-ecoute.alzheimer-essonne@orange.fr-01 64 99 82 72



FRANCE  
ALZHEIMER  
& MALADIES APPARENTÉES

### FÊTE DES FLEURS

Samedi 25 juin

Les Jardiniers de l'Yvette organisent leur fête annuelle.





## Sortir à Gometz

### ANIMATION KAMISHIBAI

Mercredi 20 avril

15h, Médiathèque Albert Camus de Gometz le Châtel

Des histoires originales illustrées et mises en scène par Yuiko Tsuno, artiste de Kamishibai (théâtre d'images japonaises)  
Public enfants, Inscription obligatoire.

Communauté  
PARIS-SACLAY

### BROCANTE

1er mai

L'association Couleurs de Fête organise, comme chaque année, la brocante du 1er mai. Inscrivez-vous et réservez votre emplacement d'exposant en ligne sur le site <http://inscriptions.onsinscrit.com/2016/brocante-gometz-le-chatel/>



### COMMÉMORATION DU 8 MAI

Dimanche 8 mai

11h

cérémonie du 8 mai au cimetière de l'église Saint Clair à 11h suivi d'un verre de l'amitié en salle du Conseil



### SOIRÉE-LAB

Vendredi 13 Mai

20h30, Maison jaune

-« le chant de la rivière » Textes de Barry Lopez en duo avec flûte et violoncelle [www.shakuhachi.fr](http://www.shakuhachi.fr)

Contact AOVIVO performance artistique/art-management : Valérie WPrazeres : +33 (0) 661 41 96 92



### KAROUSSELL DANSE

Vendredi 20 mai

20 h 30 , Foyer des vignes et tilleuls

Soirée Rock / salsa Avec cours de Rock à 20 h 30, soirée dansante à partir de 21 h 30  
ouvert à tous

Infos : [www.karoussell-danse.com](http://www.karoussell-danse.com) [karoussell@sfr.fr](mailto:karoussell@sfr.fr)  
[metrakakan@sfr.fr](mailto:metrakakan@sfr.fr) Tél : Michel : 06 60 42 04 33



### RANDONNÉE

27 mai

Randogom vous donne rendez- vous pour une sortie traversée de Paris de Porte Dauphine à Porte Dorée (2ème partie)  
Pour toute information, contacter la Présidente Claudine Lian [claudinelian@orange.fr](mailto:claudinelian@orange.fr) ou 06 70 07 19 77



### RANDO-ORIENT'-EXPRESS

Samedi 28 mai

Par le Castel Trail. Pour les randonneurs, marcheurs : La Rando-Orient'-Express et pour les coureurs : La Course de L'Orient'-Express

Renseignements et inscriptions sur notre site : [www.casteltrail.fr](http://www.casteltrail.fr)



### FÊTE DE VILLAGE, GOMETZ S'EN MELE

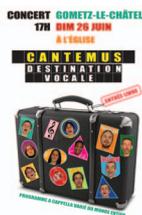
Samedi 18 juin

En étroite collaboration avec de nombreuses associations, la MJC et le Groupe Scolaire Pablo Neruda. Du matin au soir un festival de propositions d'activités où vous pourrez déambuler. Un apéritif vers 19h30 vous sera offert par la commune, puis un Barbecue en faveur de la caisse des écoles. Pour finir un grand bal dansant intergénérationnel, ouvert à tous. Demandez le programme !

### CANTEMUS - CONCERT

26 juin

17h, à l'Eglise de Saint-Clair  
Cantemus



### LES BOUCHES DÉCOUSUES

Lundi 4 juillet

salle Barbara

La troupe de théâtre du foyer Vignes et Tilleuls « Les Bouches Décousues » présente : «Toi et Moi...Émois...»

Réservations à partir du 1er juin 2016 au 01 60 14 77 05 Participation au chapeau à l'entrée..



### STAGE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES

du 4 au 8 juillet

de 10h à 11h, Salle Barbara

Organisé par AGV / Salle Barbara de 10h à 11h

